

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2163 - VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Suppressions d'emplois à Airtel-Warid

Les syndicats apprécient mal les procédures de licenciement

Le programme de départ volontaire lancé par Airtel Congo, filiale du Groupe Bharti, à la suite du rachat des actifs de la société Warid, n'est pas du goût des syndicats d'Airtel qui invoquent le non-respect des procédures en la matière. Ces syndicats qui dénoncent le manque de transparence dans cette procédure, entamée depuis quelque temps

par la direction, condamnent la pression qui serait exercée sur les employés visés. Tout en récusant les entretiens individuels amorcés par la direction, les partenaires sociaux exigent la mise à leur disposition des documents relatifs au plan de restructuration ainsi que les organigrammes des deux structures fusionnées. [Page 3](#)

13^E COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE TENNIS

Le Cameroun et la RDC s'illustrent

Le Cameroun en dames et la République démocratique du Congo (RDC) en messieurs ont remporté la plupart des trophées mis en compétition lors de la 13^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de tennis, organisée du 10 au 14 novembre à Brazzaville.

La Congolaise Grâce Denga, seul espoir de médaille du pays organisateur, a été sortie de la compétition mercredi à l'étape des demi-finales

par la Camerounaise Catina Johnson



Les Camerounaises aux anges (Photo Adiac)

Gamo Kamdem qui devient championne d'Afrique en simple et en équipe. [Page 16](#)

JUSTICE

Formation en vue de 1150 magistrats pour combler le déficit dans les juridictions



Le Palais de justice de Brazzaville

Devant l'insuffisance constatée en personnel judiciaire sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement entend former mille cent cinquante magistrats et deux mille cent trente greffiers à l'horizon 2016. Selon le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Aimé Emmanuel Yoka, qui s'expliquait devant le Sénat, cette politique de formation vise à intégrer le Congo dans le moule juridique français, à l'instar

des pays tels que le Benin, le Sénégal et le Maroc. « La démarche est claire et simple : rapprocher la justice du justiciable parce que la distance peut constituer un frein à la saisine d'un tribunal », a-t-il déclaré, précisant que « cela permet de désengorger les tribunaux de grande instance en apportant une réponse aux petits litiges quotidiens ainsi qu'aux règles de conduite élémentaires de la vie en société. » [Page 2](#)

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le FMI évalue les performances macroéconomiques du Congo

Une délégation du Fonds monétaire international conduite par Dalia S. Hakura, chef de mission pour la République du Congo, séjourne à Brazzaville où elle devra passer en revue les récentes évolutions macroéconomiques ainsi que les perspectives à moyen terme du Congo.

Durant son séjour, la délégation aura des consultations avec différentes administrations et des membres du gouvernement. Elle procédera, à terme, à la présentation du rapport sur les performances économiques du Congo.

LUTTE CONTRE EBOLA

Les premiers essais cliniques de traitement prévus en décembre

L'organisation médicale humanitaire internationale Médecins sans frontières (MSF) a annoncé des essais cliniques de traitement contre la maladie à virus Ebola, dès le début du mois prochain, dans ses centres de soins en Afrique de l'Ouest. Trois des centres de traitement vont notamment accueillir ces essais cliniques qui seront menés par trois partenaires de recherche afin d'identifier rapidement un traitement efficace contre cette maladie ayant déjà causé la mort de plus de 5000 personnes. [Page 8](#)

ÉDITORIAL

Statut

Page 2

ÉDITORIAL

Statut

L'un des problèmes les plus délicats que notre jeune démocratie africaine va devoir résoudre dans les années à venir, si elle veut que les citoyens adhèrent pleinement à ce mode de gouvernance, est celui de la prolifération anarchique des partis et des formations politiques qui prétendent l'incarner.

Au régime du parti unique qui marqua les premières décennies de l'indépendance a succédé, en 1991, un système politique fondé sur le pluralisme qui était censé asseoir la démocratie congolaise sur des bases solides. On sait ce qu'il advint, hélas, de ce régime lorsque le pouvoir né des premières élections libres se replia sur lui-même au point de créer les conditions d'une série d'affrontements meurtriers dont le Congo sortit exsangue. La raison ayant fini par l'emporter sur la déraison, nos gouvernants ont entrepris un travail de reconstruction intérieure dont nul ne peut nier l'efficacité. Et cela nous permet aujourd'hui d'envisager sereinement les réformes de fond qu'exige la transformation d'une société jeune, dynamique et ouverte sur le monde.

Parmi ces changements, il en est un qui finira probablement par apparaître comme essentiel : celui du statut des partis politiques et des moyens mis à leur disposition pour leur permettre de jouer leur rôle d'intermédiaire entre le peuple et le pouvoir. Personne, pour l'instant, ne se hasarde à évoquer cette question de peur d'être accusée de vouloir semer à nouveau le désordre dans le monde politique. Et pourtant, c'est elle, sans doute, qui se trouvera au cœur des débats les plus animés dans les mois à venir.

Le défaut principal du système dans lequel nous vivons présentement étant la dispersion d'une opposition qui ne parvient pas à s'unir pour affronter efficacement la majorité unie autour du PCT et qui, de ce fait, n'influe que fort peu sur l'évolution de notre société, il convient de réfléchir sérieusement au problème. Et, pourquoi pas, de faire en sorte que l'un des principaux ressorts de la révision ou du changement de la Constitution qui semble de jour en jour plus probable soit l'instauration par voie référendaire d'un statut de l'opposition s'inspirant de celui qui a démontré ses vertus dans les vieilles démocraties.

Notre jeune démocratie ne tirerait-elle pas un grand profit d'une telle réforme ?

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

1150 magistrats vont être formés d'ici à 2016

L'affaire était en examen au Sénat au cours de sa plénière du 13 novembre.

La formation du personnel judiciaire préoccupe le gouvernement de la République. Ceci, tant en nombre qu'en qualité. À propos, le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka a fait remarquer que l'insuffisance constatée à ce niveau est réelle. Le gouvernement a prévu la formation de mille cent cinquante magistrats et deux mille cent trente greffiers d'ici à 2016 pour couvrir les besoins du pays en personnel judiciaire. En 2007, le pays comptait deux cent cinquante-trois magistrats. Quatorze d'entre eux ont

été radiés par le Conseil supérieur de la magistrature. À la même période, le Congo comptait seulement trois cent trente-six greffiers.

Le ministre a fait savoir que le gouvernement a mis en place une politique de formation dans les pays à moule juridique français comme le Bénin, Sénégal, Maroc et bien d'autres. Aujourd'hui, quatre cent soixante-treize magistrats sont en fonction et près de deux cent dix-neuf auditeurs de justice sont en formation. Aimé Emmanuel Yoka est également revenu sur les tribunaux de grande instance. Il a insisté sur les prérogatives et la construction des maisons d'arrêt. Objectif : résoudre l'épineux problème de surpopulation carcérale. Dans la foulée, les sénateurs

ont examiné la création des tribunaux d'instance des districts d'Alembé et d'Igné dans les départements des plateaux et du Pool. Celle-ci obéit aux dispositions de l'article 134 de la Constitution. La démarche est claire et simple : rapprocher la justice du justiciable. En effet, la distance peut constituer un frein à la saisine d'un tribunal. Cette politique permet de désengorger les tribunaux de grande instance en apportant une réponse aux petits litiges quotidiens ainsi qu'aux règles de conduite élémentaires de la vie en société. Ce programme, a ajouté le ministre, sera maintenu et amplifié pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixé.

Jean Jacques Koumbema

PARLEMENT

Le Sénat adopte trois projets de lois à caractère social

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté au cours de sa plénière du 12 novembre à Brazzaville, trois projets de lois à caractère social.

Le premier est celui portant création de la Caisse des pensions des agents de l'État qui fait partie des nouveaux régimes de sécurité sociale créés par la loi du 15 juillet 2011, instituant le système de sécurité sociale.

La gestion de ce régime est confiée à un organisme de sécurité sociale dénommé « Caisse des pensions des agents de l'État » qui est un établissement public administratif à caractère social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Cette caisse est placée sous la tutelle du ministère en charge de la Sécurité sociale. Elle a pour mission, non seulement de gérer le régime des pensions des agents de la force publique et des agents civils de l'État, relevant du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers mais aussi, d'assurer les prestations sociales liées aux pen-

sions de retraite d'invalidité et de réversion de ces mêmes agents de l'État.

Les ressources de celle-ci sont constituées par les cotisations de l'État employeur et des agents de l'État, des subventions, des dons et legs et toute autre ressource attribuée à la caisse ou générée par elle. Il sied de préciser que la refondation du système de sécurité sociale résulte, comme l'a souligné le ministre d'État, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, de l'engagement du chef de l'État de moderniser ce secteur, afin d'instaurer progressivement un socle de protection sociale au bénéfice de tous.

Le deuxième projet de loi a été celui relatif à la dissolution de l'Office congolais d'Informatique créé en 1972, en vue de développer l'informatique au Congo. Bien que jouissant jadis d'une situation de monopole conférée par l'État, sa principale activité a longtemps été la gestion numérique des salaires des agents de l'État. Aujourd'hui, les évolutions des technologies de l'information et de la communication ont amené le gouver-

nement à supprimer le monopole de cet office pour les secteurs publics, parapublics et privés. Les actifs et le personnel de cet office seront transférés de plein droit, à la nouvelle agence et le passif à la Caisse congolaise d'amortissement.

Enfin le troisième projet de loi examiné et adopté par les sénateurs porte sur la création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence congolaise des systèmes d'information qui sera placée sous la tutelle du ministère en charge des Finances.

Elle tâchera de couvrir les besoins spécifiques de l'État ne pouvant être confiés à des prestataires privés et de mettre en œuvre la politique d'informatisation des structures de l'État gérant des informations confidentielles.

Elle va en outre assurer la maîtrise d'ouvrage délégué et la coordination des activités pour les travaux exécutés par d'autres opérateurs au profit des structures de l'État. Cette dernière va reprendre les actifs et le personnel de l'Office congolais d'informatique.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SUPPRESSION D'EMPLOI CHEZ AIRTEL ET WARID

Les syndicats exigent l'annulation de l'actuelle procédure de restructuration

La coexistence des sociétés de téléphonie mobile, Airtel et Warid a entraîné la suppression de plusieurs postes d'emplois des deux parts. Depuis plusieurs jours des tractations entre les directions, les partenaires sociaux et les syndicats ne semblent pas trouver la bonne issue. Si chez Airtel-Congo, les délégués du personnel exigent l'annulation de la procédure de restructuration engagée depuis le 31 octobre, à Warid ce bruit ne semble pas très retentissant.

Environ 150 employés sont concernés par cette mesure de suppression des postes dans les sociétés désormais fusionnées. L'achat de Warid-Congo par le groupe Bharti, propriétaire d'Airtel, avait dès lors annoncé une restructuration. Il s'agit, en clair, de la suppression des doublons de fonctions résultant de cette fusion. Un plan social aurait prévenu, en effet, que l'opération indispensable se fit en préservant l'intérêt des travailleurs et l'équilibre social.

Le groupe Bharti Airtel qui détient désormais tous les actifs de Warid-Congo a décidé de lancer un programme de départ volontaires pour les employés intéressés, ou de séparation par consentement mutuel à l'intention des employés dont les postes seront supprimés. Ce programme, qui s'annoncerait être « *d'un élan solidaire* » et conforme au Code du travail et qui inclurait le paiement des droits légaux et conventionnels, la prime de séparation et d'autres privilèges ne serait pas en phase avec les employés visés qui dénoncent le non-respect des principes en la matière.

Ils récusent les entretiens individuels amorcés par la direction générale, exigeant par ailleurs, plus de transparence dans le plan de restructuration. Par exemple, les agents concernés souhaiteraient des éclaircissements sur les critères de choix ayant conduit à la suppression des postes. Ils s'étonnent par ailleurs, de l'offre proposée par la direction générale, « *sans aucun consentement*

avec les délégués du personnel » qui exigeraient, à leur tour, que soit transmise aux partenaires sociaux toute la documentation relative à cette restructuration, à savoir les organigrammes des deux structures et de fusion, la liste du personnel concerné, les critères de choix, etc.

À en croire certains syndicalistes d'Airtel-Congo, une pression serait exercée sur les employés visés, leur demandant de signer des documents concernant l'offre de la société, malgré un renvoi des entretiens individuels levé par le directeur Afrique de la société, Christian De Faria, qui s'entretenait le 5 novembre à Brazzaville avec les partenaires sociaux. À ce jour, selon des sources syndicales, une dizaine d'employés serait déjà parti volontairement sur les 80 postes environ ciblés à Airtel-Congo par la restructuration. Le 10 novembre, les travailleurs d'Airtel-Congo ont tenu une assemblée générale, à Brazzaville et Pointe-Noire. Outre l'appel à la reprise de la procédure de res-

tructuration associant les partenaires sociaux, le procès-verbal de la réunion réclame la négociation de la prime de bonne séparation du plan social proposé par la direction générale, « *en tenant compte des us et coutumes en la matière* ». La prime qui se situerait à un demi-mois de salaire brut moyen par année d'ancienneté ne convaincrerait pas les concernés. Ce procès-verbal qui appelle par ailleurs, à l'arrêt « *des mesures d'intimidation, de pression ou de harcèlement à l'endroit des agents dont les postes seront supprimés* », faisait également office de préavis de grève à partir de ce jeudi. Une grève annulée, car le syndicat a été reçu mercredi par le conseiller du président de la République, chef du département du travail, de la sécurité sociale, de l'emploi et du dialogue social, Claver Clotaire Okouya. Des consignes se seraient passées pour annuler la grève qui serait illégale vu qu'aucun document ne fait état pour l'heure de la rupture de dialogue. La direction générale

d'Airtel-Congo, le groupe Bharti et le ministère du Travail réfléchiraient sans doute à une issue favorable de la situation telle que préconisé il y a des mois lors de la « fusion » de ces deux sociétés. En septembre 2013, lors de l'annonce du « partenariat » entre les deux structures qui faisait d'Airtel le plus grand réseau mobile au Congo avec 2,6 millions d'abonnés, la question des emplois, à côté de celle de la qualité des services, avait été épinglée comme fondamentale. Le président de la République avait d'ailleurs insisté pour que cette fusion respecte les intérêts des travailleurs des deux opérateurs. « *Nous vous rappelons notre attachement pour le respect de toutes les formes de dialogue social, de tranquillité sociale et de gestion optimale de ressources humaines* », avait lâché Thierry Mougala, ministre des Postes et télécommunications. Un rappel qui sera sans doute considéré par les différentes parties.

La rédaction

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La Maison de l'entreprise du Congo désormais opérationnelle

La MEC a tenu sa session inaugurale le 12 novembre à Brazzaville, sous la houlette du ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany. Elle jouera dorénavant le rôle de facilitateur dans la création des entreprises au Congo. L'objectif étant d'encourager la diversification de l'économie.



Yvonne Adélaïde Mougany et son homologue Bienvenu Okiémy à l'ouverture pendant les travaux (photo adiac)

La Maison de l'entreprise du Congo (MEC) vise des objectifs bien précis. Il s'agit entre autres d'œuvrer pour la facilitation, la simplification, l'accompagnement ainsi que l'appui aux entreprises qui veulent s'installer au Congo.

La session inaugurale du jour, qui officialise désormais son fonctionnement, a permis aux membres du comité de pilotage d'examiner les différents documents de base de l'organisation, lesquels devront guider la marche de la structure.

« *Je vous invite à un examen attentif ainsi qu'à des débats francs et créatifs sur les documents soumis à notre réflexion aujourd'hui et durant les sessions futures de notre comité* », a indiqué la mi-

nistre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany, ouvrant les travaux.

La première mission de cette structure consiste à coordonner de façon plus pragmatique et professionnelle, l'ensemble de l'assistance de l'Etat, au profit de très petites, petites et moyennes entreprises à qui la MEC doit assurer la meilleure croissance.

La MEC jouera également le rôle de guichet unique, avec la vocation de rassembler en un seul endroit, plusieurs intervenants dans la chaîne de soutien et d'accompagnement des entreprises en vue de faciliter l'enregistrement des entreprises. Ce guichet unique vise notamment à améliorer la visibilité des entreprises existantes auprès des entre-

preneurs ; mieux informer et orienter les usagers vers les services adéquats.

La structure devra être en contact permanent et à l'écoute des usagers, pour mieux recenser leurs besoins et réaliser des synergies entre les fonctions et programmes des structures existantes.

Mise en place dans le but d'améliorer le classement du Congo sur Doing Business, classé 185e sur un échantillon de 189 pays au titre de l'année 2014, la Maison de l'entreprise du Congo est constituée d'un comité de pilotage de sept membres, sous la direction de la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany.

Firmin Oyé

ASSAINISSEMENT

La mairie de Brazzaville annonce l'arrivée de véhicules

L'annonce de ces engins a été faite, le 13 novembre, par le directeur de la propriété et de l'environnement, Vincent Loembet. Il a expliqué lors de cette causerie-débat que ce matériel permettra surtout une meilleure gestion des déchets solides.

Convité officiellement à cette table ronde organisée par l'Agence française de développement (AFD) sur le thème : « *Gestion des déchets solides au Congo et perspectives* », Vincent Loembet a animé un exposé portant sur « *Les démarches engagées par la mairie en matière d'assainissement et de gestion des déchets à Brazzaville* ». C'est à cette occasion qu'il a fait part de quelques projets que la mairie de Brazzaville entend développer à court terme et qui visent à assainir la ville. Au nombre des projets qu'il a dévoilés à l'assistance, figure l'acquisition dès la semaine prochaine, d'un lot de matériel automobile d'assainissement. Seulement, l'orateur n'a révélé ni le nombre de moyens achetés ni le pays d'origine desdits véhicules, encore moins le coût de l'opération. Vincent Loembet a cependant précisé qu'il s'agit des camions bennes, des chargeurs et autres matériels très adaptés à l'assainissement des villes. À en croire l'orateur, une partie de ce matériel sera envoyée aux arrondissements appelés à accomplir la politique de la mairie centrale en matière d'assainissement.

Cette table ronde a été donc une occasion pour l'AFD, le gouvernement ainsi que les acteurs locaux œuvrant dans le secteur de l'assainissement de réfléchir et chercher les solutions les plus adaptées pour résoudre durablement ce problème. Quatre exposés ont été développés à cet effet dont il ressort un constat amer. Selon l'AFD, dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSCERP), 2012-2016, les systèmes de collectes et de traitement des ordures ménagères à Brazzaville et Pointe-Noire sont restés peu performants et très inefficaces. Ce programme révèle ensuite qu'à ce jour, seulement 5% des déchets solides produits sont collectés. Une goutte d'eau dans l'océan vu l'étendue du problème d'autant plus que Brazzaville, à elle seule, produit environ 350.000 tonnes de déchets par an.

« *Si des initiatives sont engagées aujourd'hui par le gouvernement congolais afin d'améliorer cette situation et le bien-être de la population, la question de la gestion des déchets solides constitue toujours un enjeu, compte tenu de la complexité du secteur, des contraintes techniques ou de multiplicité des acteurs concernés* », a conclu l'AFD dans un communiqué de presse distribué à cet effet.

F.O.

NOUVELLE TECHNOLOGIE-WEB

Bientôt un centre de formation pour les jeunes

Ce projet de Jcertif-Congo, dénommé «YekOlab» a été présenté officiellement au cours d'une conférence de presse, le 12 novembre à Brazzaville, par Max Bonhél, président de cet organisme international.

En effet, la présentation de ce nouveau projet consacré aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) augure non seulement des réponses concrètes aux attentes des entreprises, mais s'inscrit également dans la logique de faire. C'est une première au Congo et probablement en Afrique d'avoir sur un même toit, un centre de formation d'excellence en développement logiciel où les gens vont apprendre à développer les logiciels. « Nous allons avoir aussi un incubateur d'entreprise. Les jeunes qui ont les idées, qui ont des projets, mais qui n'ont pas un local, pas d'accès à l'Internet, pas un bureau pour travailler tranquillement, nous allons leur offrir un espace. C'est-à-dire, un bureau, des locaux, Internet, la climatisation, tout le confort nécessaire avec une seule idée en tête : comment innover », a déclaré Max Bonhél.

Dans son exposé, ce dernier, a mis en exergue le large champ que renferme l'accompagnement. En effet, ces jeunes seront accompagnés techniquement. Ils bénéficieront aussi d'une aide, en ce qui concerne la



commercialisation de leurs logiciels. L'orateur a parlé également des aspects marketing, la présentation du projet, la recherche du financement, etc. D'après le conférencier, c'est ce que va offrir le projet YekOlab. Et la troisième partie de ce projet, c'est le laboratoire « Y - LAB » dédié au développement des applications embarquées (Google glass, montres connectées, etc.). Le deuxième temps fort de cette rencontre, c'est la présentation du prix de l'innovation «Oracle Duke's Choice Award 2013-2014» remis le 28 septembre dernier par Oracle Corp, lors de la conférence Java One à San Francisco aux USA. Il s'agit d'une solution dénommée «KITA-MATA», développée en seulement 48 heures et présentée initialement lors de l'évènement JCertif-2014 à Brazzaville, une première mondiale. KITA-MATA permet

entre autres de piloter verbalement à distance un Drone (petit avion télécommandé) et, ce en langue vernaculaire «Lingala». Cette solution peut être appliquée dans divers domaines, dont l'agriculture (une innovation de son laboratoire de recherche et développement JCertif Lab). À noter que JCertif est une organisation indépendante à but non lucratif dont l'objectif principal est de promouvoir l'innovation à travers les technologies de l'information et des télécommunications dans les pays émergents. Ce, par le biais des conférences, des formations, ainsi que des ateliers de certification en programmation sur divers plateformes technologiques. JCertif est aujourd'hui implanté dans sept pays : Congo-Brazzaville, France, Canada, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire et la RDC.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

Le Congo et les États-Unis échangent sur le foncier

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a reçu le 13 novembre à Brazzaville, l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan. L'objectif visé par la diplomate américaine est de s'enquérir de la gestion foncière au Congo.



Entretien entre le ministre des Affaires foncières et l'ambassadrice des États-Unis au Congo

À l'issue de cette audience, Stéphanie Sullivan a expliqué : « Je suis venue apprendre de quoi il s'agit. Il n'y a pas un ministère comme tel aux États-Unis. Alors j'ai beaucoup à apprendre comment cela se gère ici au Congo. Et surtout à la suite du sommet États-Unis-Afrique pour que je comprenne le rôle de ce ministère par rapport aux investisseurs américains ».

Intervenant ensuite, le ministre Pierre Mabiala a tenu à s'expliquer sur la manière dont le foncier congolais est géré, « d'abord de la législation foncière du Congo qui, en réalité a commencé en 2014, avec la réforme foncière initiée par le président Denis Sassou N'Guesso qui d'ailleurs dans ce pays est le seul chef d'État qui vraiment a réfléchi et à penser que le foncier devrait être géré de manière normative », a-t-il signifié. À l'occasion de cet entretien, Stéphanie Sullivan a fait part à son interlocuteur du désir des hommes d'affaires américains de venir investir au Congo. Le ministre Pierre Mabiala a immédiatement rassuré l'ambassadrice, qu'ils seraient reçus à bras ouverts, des espaces de terre seraient donc mis à leur disposition, question de faciliter leurs investissements dans le pays.

G.O.



COMMUNIQUE DU GROUPE NSIA SUR L'INCENDIE DU SUPERMARCHÉ CASINO DE BRAZZAVILLE

Le Groupe NSIA tient à exprimer sa solidarité, à la Direction Générale, aux employés, partenaires, et surtout les clients de Casino, suite à l'incendie du 6 novembre 2014 qui a ravagé totalement les locaux et leurs contenus.

CASINO en Afrique dans tous les pays où il est implanté (Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo), a choisi comme assureur de confiance le Groupe NSIA, et au Congo les valeurs assurées excèdent 25 milliards de FCFA

Par conséquent suite au sinistre survenu NSIA, comme à son habitude, avec ses réassureurs tiendra tous ses engagements en accompagnant le Groupe MIM SCORE/CASINO pour la reconstruction d'un nouveau supermarché plus grand et moderne, à la grande satisfaction de tous les Brazzavillois.

Les 5 valeurs du Groupe NSIA se déclinent dans une formule dénommée RICIP (Responsabilité, Intégrité, Culture client, Innovation, Performance), avec comme Réassureurs :

- CICA-RE 1er Réassureur de la zone CIMA
- AFRICA-RE 1er Réassureur Africain ;
- SCOR 1er Réassureur Européen ;
- MUNICH-RE 1er Réassureur Mondial ;
- SWISS-RE 2ème Réassureur Mondial ;

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Il est intéressant de souligner que l'onction de foules contestataires se substitue au peuple des votants. C'est une forme inédite d'expérience politique dans notre région (Afrique). »

Franck Hermann Ekra, analyste politique ivoirien et consultant en stratégies d'images, Jeune Afrique, 7 novembre 2014

□ « Aujourd'hui, pour être crédible, il faut s'attaquer aux préoccupations des pays, aux préoccupations des populations, surtout la dimension économique. »

Pierre Buyoya, ancien président burundais, candidat à la présidence de l'OIF, RFI, 5 septembre 2014

□ « Imaginez une union francophone aussi intégrée que l'Union européenne, ça devient un acteur politique et économique absolument dans le monde. »

Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand (président de la France), RFI, 26 août 2014

□ « Si la misère d'un citoyen civil peut demeurer un simple problème social, la misère d'un soldat en armes peut dégénérer en un défi politique... Là réside l'extrême danger de la clochardisation des forces armées »

Anatole Ayissi (Project Manager au United Nations Institute for Disarmament Research, UNIDIR), cité par Philippe Leymarie, Le Monde diplomatique, 3 novembre 2014

□ « En Afrique, la coiffure était une activité pendant laquelle se transmettaient l'histoire des généalogies aux enfants, et bien d'autres traits de leur culture. »

Juliette Smeralda, sociologue et essayiste martiniquaise, Jeune Afrique du 6 novembre 2014

ÉDUCATION

La Fédération pour la paix universelle fait don de livres à la bibliothèque universitaire

Le legs destiné à la jeunesse congolaise a été remis officiellement le 10 novembre, à la bibliothèque universitaire que dirige Jean François Olakouara. C'était en présence d'un représentant de l'Université Marien-Ngouabi, des Chairmans de la Fédération chapitre-Congo, Maurice Nguesso et celui de la France, Jacques Marion et bien d'autres.

Le don est composé de 45.000 livres de culture générale et des ouvrages de tous les niveaux scolaires : le préscolaire, primaire, secondaire et de l'université. Ce don s'inscrit dans le cadre du Projet de bibliothèque pour la paix au Congo, initié par la Fédération pour la paix universelle au Congo. Jacques Marion, chairman de la Fédération pour la paix universelle (FPU) chapitre-France a présenté les livres. D'après lui, ces manuels ne sont pas un surplus de livres en France qui est déversé au Congo. Mais une collection de livres en provenance de la France acquise grâce aux donateurs avec le soutien de la délégation permanente de la République du Congo à l'Unesco. Ces donateurs sont notamment les associations, des librairies, des établissements scolaires et certaines universités. Après sa

présentation, un échantillon du don a été remis au chairman de la fédération chapitre Congo, Maurice Nguesso qui, à son tour, l'a offert au représentant de l'Université qui a remercié la FPU de son geste. Le directeur de la bibliothèque universitaire, Jean François Olakouara a quant à lui remercié infiniment la fédération, avant de rappeler à ses collègues enseignants que le contenu de ce don n'est pas qu'universitaire. « La bibliothèque universitaire est le temple du savoir. La réception de ces livres par la direction de cette bibliothèque n'explique pas que ces ouvrages ne concernent que les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi car, la bibliothèque universitaire peut parallèlement jouer le rôle de la bibliothèque nationale quand cette dernière n'est pas bien garnie », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, assuré que la bibliothèque universitaire ouvrira ses portes au grand public conformément au règlement intérieur. En conclusion, il a indiqué : « une bibliothèque ne peut pas fonctionner seulement à partir des achats. Les dons font partie de la politique d'acquisition. C'est ainsi que nous appelons d'autres donateurs à emboîter le pas de la Fédération pour la paix universelle afin que l'éducation demeure toujours la priorité des priorités ».

Notons qu'au terme de la cérémonie, des diplômes d'honneur ont été décernés particulièrement au chairman de la fédération pour la paix universelle chapitre Congo, Maurice Nguesso, au chairman de la fédération de France, Jacques Marion et celui de l'Afrique de l'Ouest.

Lydie Gisèle Oko

VIE SYNDICALE

Les responsables de la Fétrasseic s'imprègnent des techniques managériales

L'atelier consacré au renforcement de capacités des leaders syndicaux nationaux et départementaux ont démarré le 12 novembre à Brazzaville. Le lancement a été donné par le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), Basile Ngoli.

Cette formation est organisée par l'International de l'éducation zone Afrique (IE-RAF), représenté par Anaïs Dayamba, la chargée des programmes genre au niveau du

bureau régional basé à Accra, au Ghana. Objectif : donner de nouvelles aptitudes managériales aux syndicats pour mieux gérer leurs structures. Les communications porteront sur l'analyse stratégique pour le recrutement et le maintien des membres, les principes et droits fondamentaux au travail, la syndicalisation des femmes, l'élaboration d'un programme d'activités et les initiatives de l'internationales de l'éducation. Les leaders syndicaux discuteront également sur quelques thèmes. Notamment comment transformer les faiblesses en opportunités et comment as-

surer l'autonomie politique et financière de la Fétrasseic. Anaïs Dayamba a remercié ses camarades de la Fétrasseic pour l'engagement de la structure en faveur de l'éducation en Afrique. D'après elle, l'existence d'une personne ressource compétente est l'une des clés de l'efficacité dans leurs organisations. Pour conclure ses propos, elle a invité ces derniers à la pratique, à la participation active et à une bonne gestion du temps avant de déplorer la faible représentativité des femmes à cette formation qui s'achève le 14 novembre.

L.G.O.



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Henri Lopes rappelle ses principes pour l'organisation

Le XV^e sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se tiendra du 29 au 30 novembre à Dakar au Sénégal. A cette occasion, il sera désigné le prochain secrétaire général de l'organisation. Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France qui fait partie des candidats en lice rappelle dans un document son « crédo pour une Francophonie engagée prête à affronter les défis de l'avenir et porteuse de développement pour les populations francophones ».

Après avoir œuvré durant sa carrière pour la langue française et pour renforcer des relations entre le Nord et le Sud, aujourd'hui, Henri Lopes propose que les valeurs sur lesquelles repose la Francophonie, soient transposées à tous ses domaines d'action (culturelle, politique, ou économique), afin « d'ouvrir des horizons communs aux forces vivantes du monde francophone ».

« Il y a en Afrique une vraie demande de francophonie. Notre continent est la seule région du monde où le français va prospérer. C'est bien là que se trouve le réservoir de la francophonie », rappelle-t-il.

Par ailleurs, le candidat qui s'est engagé à faire de la langue française un outil de développement suggère, qu'il soit mis en œuvre une francophonie dynamique, ouverte aux sa-

voirs contemporains, et aux grandes révolutions scientifiques et technologiques de l'ère moderne. Pour lui, la langue française doit constituer un outil de développement efficace pour affronter un monde en évolution toujours plus rapide.

Aussi, la Francophonie doit, en priorité accompagner les Etats dans la modernisation et l'adaptation de leurs systèmes éducatifs, et « faire de l'enseignement en langue française un moteur du développement, à la base d'une culture moderne génératrice de progrès social et de prospérité ».

En d'autres termes, l'OIF se doit d'apporter des solutions aux côtés des grands partenaires internationaux, que ce soit dans le développement, face aux grands problèmes mondiaux, tels que la paix et le dialogue inter-religieux, ou face au défi environnemental.

Un candidat au service des États membres de la Francophonie

Le document rappelle également que l'élection du secrétaire général de la Francophonie ne devrait pas se faire pas sur la base d'un programme électoral, mais plutôt sur la base d'un consensus, sur les compétences et le parcours de chaque candidat. Dans ce contexte, le parcours d'Henri Lopes correspond aux trois caractéristiques qui font la spécificité de l'OIF (culturelle, politique, internationale).

« La candidature d'Henri Lopes à la tête de l'OIF repose sur deux engagements majeurs ; d'une

part, celui de mettre en œuvre la vision collective des Etats membres, telle que définie dans les déclarations passées, et telle qu'elle sera encore exprimée lors du sommet de Dakar, et d'autre part, celui de se mettre à l'écoute de la communauté francophone dans sa diversité, afin que l'OIF puisse anticiper les aspirations d'un monde en évolution, et qu'elle soit en mesure d'agir face aux défis de l'avenir », indique le texte.

Ainsi, son crédo sur la Francophonie se résume comme suit : accompagner les Etats membres dans leurs efforts d'adaptation et de modernisation des enseignements de base ; mobiliser les forces vives des sociétés, en favorisant l'appropriation des connaissances modernes et des droits sociaux par les femmes et les jeunes ; faire face aux défis des sciences et des nouvelles technologies ; faire de la langue française un moteur du développement ; encourager une culture environnementale et une éthique de la solidarité ; et constituer un groupe d'influence auprès des organismes internationaux, pour agir sur les grands problèmes globaux.

Le 15^e sommet de la Francophonie aura comme thème « Femmes et jeunes : vecteurs de paix et de développement ». Et pour la première fois, la capitale sénégalaise abritera du 1^{er} au 2 décembre le Forum économique francophone.

Yvette Reine Nzaba



Les quatorze sommets de la Francophonie

Communément appelée sommet de la Francophonie, la conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage est l'instance suprême de la Francophonie. Présidé par le chef de l'État ou de gouvernement du pays hôte, le sommet se réunit tous les deux ans

En effet, c'est le sommet qui définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde dans un cadre stratégique décennal. C'est lui également qui adopte toute résolution jugée nécessaire au bon fonctionnement et à la réalisation de ses objectifs. Celui aussi qui élit le Secrétaire général de la Francophonie.

Depuis 1986, quatorze sommets de la Francophonie se sont réunis :

- 1986 : I^{er} sommet à Versailles (France)
- 1987 : II^e sommet à Québec (Canada-Québec)
- 1989 : III^e sommet à Dakar (Sénégal)
- 1991 : IV^e sommet à Paris (France), initialement prévu à Kinshasa (RD-Congo)
- 1993 : V^e sommet à Grand-Baie (Maurice)
- 1995 : VI^e sommet à Cotonou (Bénin)
- 1997 : VII^e sommet à Hanoi (Vietnam)
- 1999 : VIII^e sommet à Moncton (Canada-Nouveau Brunswick)
- 2002 : IX^e sommet à Beyrouth (Liban)
- 2004 : X^e sommet à Ouagadougou (Burkina Faso)
- 2006 : XI^e sommet à Bucarest (Roumanie),
- 2008 : XII^e sommet à Québec (Canada-Québec)
- 2010 : XIII^e sommet à Montreux (Suisse)
- 2012 : XIV^e sommet à Kinshasa (RD-Congo)
- 2014 : Le XV^e sommet se tiendra du 29 au 30 novembre 2014 à Dakar (Sénégal)

Noël Ndong





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



UNIVERSITÉS EN AFRIQUE

Les experts appellent les gouvernements à améliorer leur image

La question de l'image des universités africaines a fait l'objet d'un débat au début du mois de novembre dans le cadre de la Conférence économique africaine (CEA)

Intitulé « les universités africaines, vecteurs d'innovation et du développement », une table ronde a permis à l'économiste en chef et vice-président par intérim de la Banque africaine de développement (BAD), Steve Kayizzi-Mugerwa, d'appeler les gouvernements africains à tirer parti de l'intérêt croissant pour l'enseignement supérieur, en investissant les normes internationales pour les universités.

« Dans certains pays d'Afrique, des établissements qui ont le nom d'université suscitent un intérêt croissant », a-t-il relevé. « Dans certains pays que je ne mentionnerai pas, j'ai trouvé une dizaine d'établissements auxquels le mot « université » était accolé. Ces établissements ne manquent pas d'attirer du monde, car tout le monde veut une éducation, mais ils ne semblent pas privilégier la qualité », a-t-il regretté.

Avant d'ajouter : « Des Africains paient cher pour décrocher des diplômes, mais souvent ils constatent que ces titres ne leur servent à rien. Il faudrait donc former une coalition entre le gouvernement et le secteur public pour créer dans les pays les universités qui respectent les normes internationales et qui

dispensent le type d'enseignement auquel aspirent les Africains, sans être contraints de se rendre à l'étranger ».

Le professeur Abdel kader a mentionné quant à lui, l'intérêt que manifesterait des entrepreneurs pour investir dans l'enseignement supérieur. Mais il invite les gouvernements à jouer leur rôle, en repérant les investisseurs potentiels et en définissant des politiques susceptibles de créer des environnements porteurs pour un apprentissage novateur.

Pour le professeur Angelo Antonio Macuacua, vice-recteur de l'Université Eduardo Mondlane, au Mozambique, la collaboration avec les universités occidentales doit être privilégiée. La plupart des universités africaines n'étant pas équipées pour mener des travaux de recherche de qualité, a-t-il soutenu.

Le professeur George Yobe Kanyama-Phiri estime que pour que progressent la recherche et l'innovation au sein des universités africaines, l'évaluation de la performance des diplômés doit aller au-delà de l'obtention de bonnes notes et tenir compte également de l'esprit d'innovation dont il est fait preuve.

Le classement mondial des universités 2014 de l'organisation britannique Quacquarelli Symonds, classe l'université du Cap en Afrique du Sud au premier rang africain, mais au 141e rang mondial.

Noël Ndong

MIGRATIONS

L'ONU dénonce la nouvelle politique de l'UE

La nouvelle politique de l'Union européenne sur le sauvetage en mer Méditerranée des migrants suscite des réactions un peu partout dans le monde, dont celles des Nations unies.

Depuis le 1er novembre, date de lancement de l'opération Triton de l'Union européenne (UE) qui a remplacé ce mois-ci, celle de la Marine italienne, Mare Nostrum lancée après la catastrophe maritime de Lampedusa en octobre 2013, dans laquelle 366 migrants avaient péri, les voix s'élèvent pour décrier les pratiques des Européens face aux migrants.

L'opération Triton est fortement critiquée parce que, selon des experts, elle ne pourra pas faire face à des flux migratoires en danger en Méditerranée pour la simple raison que cette opération coûte trois fois moins chère que la précédente.

Dans sa nouvelle politique

« l'Union européenne cède la responsabilité à la marine marchande pour secourir ceux en difficulté, alors que les équipages coupent les communications pour éviter de répondre aux appels au secours », a dénoncé Vincent Cochetel du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

De son côté, l'envoyé spécial de l'ONU pour les migrations, Peter Sutherland, a indiqué qu'il est scandaleux que certains pays du Nord, y compris la Grande-Bretagne, soient « disposés à laisser des gens se noyer dans le but de décourager les autres de tenter la dangereuse traversée de la Méditerranée ». Il a dit cela parce que les Nations unies voient dans la nouvelle politique de l'UE concernant les migrants rien d'autre qu'une façon de « les laisser mourir pour décourager les autres »

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE CENTRALE

La Cémac, une sous-région en excès de liquidités et d'un sous financement de l'activité économique

Excepté la République centrafricaine, tous les pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) sont producteurs de pétrole et connaissent un excès de liquidités qui nuit à leur politique monétaire.

Responsable d'une mission du Fonds monétaire international (FMI) auprès de la Cémac et du Cameroun, Mario Zamarczy pense que « l'excès de liquidités devrait être réduit pour renforcer les canaux de transmission de la politique monétaire ». Le FMI note que les banques commerciales et les établissements de microfinance de la Cémac sont en surliquidité, alors que l'activité économique est sous financée.

Mario Zamarczy fait remarquer que « les banques ne prêtent pas assez parce qu'elles n'ont pas un système de garantie suffisamment efficace pour octroyer des crédits » et préconise de « réformer le cadre régional de surveil-

lance budgétaire actuel pour assurer la viabilité à long terme des pays riches en pétrole de la Cémac », et de mettre en œuvre une application plus rigoureuse des normes prudentielles et d'accélérer la restructuration des banques non viables.

Le paradoxe de la surliquidité est dans l'existence d'une concomitance entre une surliquidité persistante et une insuffisance de financement du secteur réel. Et c'est le cas de la zone Cémac, où l'économie réelle manque de financement externe, alors que le secteur bancaire dispose de liquidités excédentaires qu'il ne parvient pas à utiliser. Mais la surliquidité bancaire de la zone Cémac

dépasse un simple phénomène conjoncturel. Il puise sa source dans l'histoire institutionnelle de la zone FCFA

Parallèlement, les Banques des États de l'Afrique (Béac) annoncent avoir revu à la baisse les prévisions de croissance de la Cémac, à 5,7% en 2014, alors qu'elle tablait encore, en juillet dernier sur une croissance de 6,1%. Le gouverneur de la Béac, Lucas Abaga Nchama reconnaît qu'il y a eu beaucoup d'optimisme lors des prévisions initiales. Le FMI annonçait en juin dernier, un taux de croissance économique entre 5 et 5,5% en 2014 grâce notamment au rebond de la production pétrolière dans la région.

N.Nd.

ZAMBIE

Nkosazana Dlamini-Zuma appelle à une transition électorale paisible après les obsèques de Michael Sata

Lors de la dernière cérémonie d'hommage au président zambien qui a eu lieu le 11 novembre à Sata, la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma a souhaité que la transition électorale dans ce pays se fasse légitimement et sans violence.

Nkosazana Dlamini-Zuma s'exprimait ainsi devant quelque 50 000 personnes venues assister à ces obsèques. « Il faut assurer une transition en douceur à la tête du pays », a-t-elle martelé.

De son côté, l'archevêque catholique de Lusaka, Telesphore Mpundu, a émis le vœu de voir « les Zambiens se préparer à des élections libres, équitables et transparentes, dont les résultats seraient acceptés par tous »

Le défunt président est décédé le 28 octobre, de suite de maladie dans un hôpital de Londres. Son intérim est assuré par le vice-président, Guy Scott, qui ne peut pas se porter candidat à la présidentielle de janvier pour la simple raison que ses parents sont nés à l'étranger. « Mon rôle est de veil-

ler à ce que, dans 80 jours, vous ayez un nouveau », a souligné l'actuel vice-président qui est devenu le premier Blanc à diriger un pays d'Afrique subsaharienne depuis 20 ans.

Parmi les personnalités présentes aux obsèques du défunt président zambien tenues dans le principal stade du pays figuraient les chefs d'Etat du Zimbabwe, du Kenya, de Madagascar et de Namibie. Michael Sata a été le second président zambien mort dans l'exercice de ses fonctions.

N.N'G.

NÉCROLOGIE



Emilie Eyala, Agent des *Dépêches de Brazzaville*, les familles Eyala, Ngamokouba, Maboussa Lokayama, Botoké et Ponga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de la mort de leur frère, père, neveu, gendre Lokayama Laurent Lanskyto, agent de l'OCI, survenu le 11 novembre 2014, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au n° 3 de la rue Mongo, Poto-Poto. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

PARCELLE À VENDRE

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Nguouabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.
Tél : 06 656 49 44 / 04 412 41 56

EBOLA

Les premiers essais cliniques de traitement débuteront en décembre

L'organisation médicale humanitaire internationale Médecins sans frontières (MSF) a annoncé le début au mois prochain des essais cliniques de traitement contre la maladie à virus Ebola dans ses centres de soins en Afrique de l'ouest.

Trois des centres de traitement contre Ebola tenus par MSF vont accueillir ces essais cliniques. Ils seront menés par trois partenaires de recherches, afin d'identifier rapidement un traitement efficace contre cette maladie qui a déjà causé la mort d'environ 5000 personnes dans cette région d'Afrique.

Ces opérations bénéficieront du soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des autorités sanitaires des pays concernés. Selon un communiqué publié

par MSF, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de France conduira une étude sur l'antiviral favipiravir à Guéckédou, en Guinée, alors que l'Institut de médecine tropicale d'Anvers (IMT) va étudier le traitement par plasma ou sang total convalescents dans le centre Ebola de Donka, à Conakry en Guinée.

De son côté, l'université d'Oxford conduira une étude clinique sur l'antiviral brincidifovir dans un site qui reste encore à déterminer. Ces derniers essais seront faits au nom du Consortium international des infections respiratoires aiguës sévères et émergentes (ISARIC).

« MSF étant l'un des principaux acteurs dispensant des soins médicaux aux patients infectés par le virus Ebola en Afrique de

l'ouest, nous prenons part à ces études cliniques accélérées dans le but de donner de meilleures chances de survie aux personnes touchées par l'épidémie actuelle », a expliqué le Dr Annick Antere, chargé de coordonner les partenariats de recherche de MSF.

Ces trois traitements ont été mis en avant par l'OMS qui les a sélectionnés sur la liste des traitements retenus contre Ebola, en prenant en compte plusieurs critères.

MSF a exhorté ceux qui développent ces médicaments à augmenter leur production, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas une longue attente entre la fin des essais et l'introduction des produits dont l'efficacité et l'innocuité auront été prouvées.

Thierry Nougou

FAIM DANS LE MONDE

L'Italie et le Ghana fortement impliqués

La récente visite à Rome du président John Mahama a permis de réaffirmer l'engagement résolu de son pays à la campagne « Zéro Faim » dans le monde

Le président du Ghana était à Rome mardi. Ensemble avec la présidente de l'Assemblée nationale italienne Mme Laura Boldrini, John Dramani Mahama a été reçu au Programme alimentaire mondiale (PAM), au siège romain de cette institution des Nations unies. Cela a été l'occasion de réaffirmer plus que jamais l'engagement de l'Italie et du Ghana, deux partenaires économiques aux rapports très étroits, à vaincre la faim dans le monde. Le chef de l'État ghanéen a notamment illustré l'impact que le virus Ebola commençait à avoir sur la sécurité alimentaire dans sa sous-région.

Même si le Ghana est exempt de virus de ce type pour l'heure, le président Mahama a quand même montré la préoccupation du Ghana qui ne peut continuer à marquer sa forte croissance économique dans une région où trois de ses voisins proches sont aussi les plus touchés par l'épidémie. Le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée ne sont en effet séparés du Ghana que par la Côte d'Ivoire. Son économie est donc fortement exposée. La fermeture des frontières peut s'avérer une parade contre l'avancée du mal, mais se révèle aussi un frein à l'essor des échanges interrégionaux pour des économies aussi étroitement imbriquées.

« Beaucoup de familles paysannes de la sous-région n'ont pu semer cette saison ni même de procéder aux récoltes », a relevé le président. «

L'intervention du PAM pour apporter des vivres aux familles vulnérables et aux communautés sera très utile pour renforcer leurs capacités à lutter contre cette maladie de manière plus efficace ». En d'autres termes, il s'agit de nourrir des populations qui ne sont certes pas toutes malades, mais qui ont besoin de force pour continuer à soutenir l'effort de production. La présidente de l'Assemblée italienne a abondé dans le même sens. C'est au Ghana, pays dynamique, que l'ONU a implanté sa Mission pour la riposte à l'urgence Ebola (UNMEER, selon son sigle anglais). Cette maladie est un problème sérieux de santé publique, mais elle constitue aussi une menace et un handicap dans la lutte contre la faim. « Il ne s'agit pas seulement de produire plus de biens alimentaires. Le défi est aussi de garantir à chaque pays en difficulté le juste accès à ce qu'il produit. Cela ne sera pas possible tant que les populations n'auront pas atteint un niveau adéquat de revenu et d'instruction leur permettant de vivre dans l'autonomie et la dignité », a souligné la plénipotentiaire italienne.

Comme on voit, le virus Ebola constitue une épine sérieuse dans la lancée économique des trois pays ouest-africains qui se relevaient lentement de longues années de guerre par ailleurs. C'est face à cette situation qu'une organisation

humanitaire comme l'ONG britannique de lutte contre la faim, OXFAM, appelle les multinationales établies dans les pays frappés à littéralement « dégorger » les immenses profits accumulés pendant les années d'insouciance.

En 2012, relève l'organisation, les bénéfices cumulés des multinationales œuvrant dans un pays comme la Sierra Leone (notamment dans le diamant), étaient équivalents à 59% de budget total de ce pays aujourd'hui victime d'ostacisme à cause d'Ebola. Or cette somme est huit fois plus que ce que la Sierra Leone dépense aujourd'hui en frais de santé ! Il s'agit d'une justice primaire que de restituer au pays aujourd'hui dans l'angoisse ce qui y a été gagné dans l'euphorie des chiffres. Le président ghanéen et la présidente de l'Assemblée italienne ont réaffirmé aussi leur appui à l'action du PAM. Car le problème de la diffusion du virus d'Ebola se résoudra par une réponse multiforme, pas seulement sanitaire. Mme Ertharin Cousin, directrice exécutive du PAM a souligné que le Ghana se prêtait bien à cette conjonction d'efforts. « Il constitue l'un des pays leaders pour sauver des vies humaines et éradiquer la faim. Son leadership et son engagement se démontrent chaque jour davantage dans la lutte globale et régionale contre le virus Ebola », a-t-elle souligné.

Lucien Mpama

La pandémie a déjà fait plus de 5000 morts

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public, le mercredi 13 novembre, son dernier bilan sur la fièvre hémorragique à virus Ebola qui a endeuillé l'Afrique de l'ouest et quelques pays hors du continent africain. Au total, plus de 5000 personnes ont succombé à la maladie.

Avec ce bilan, un nouveau cap a été franchi concernant cette épidémie puisque le nombre de personnes mortes du virus est maintenant estimé à 5160 pour 14098 cas. Quant au bilan précédent de l'Organisation mondiale de la santé, arrêté au 4 novembre, il faisait état de 4960 morts dans huit pays, sur 13268 cas.

Parmi les décès, figurent ceux des membres du personnel de santé. Leur bilan s'est encore aggravé, avec 320 morts sur 564 contaminations, respectivement 311 décès et 549 cas dans le bilan

précédent.

Pour les experts de l'OMS, le nombre de décès ne fait qu'augmenter puisque la progression de la contagion se poursuit dans certains pays touchés. « La transmission du virus reste intense en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone et la fréquence de nouveaux cas continue d'augmenter en Sierra Leone », souligne l'OMS dans son rapport.

Malgré cette situation, le coordinateur de l'ONU pour la lutte contre le virus Ebola, David Nabarro, s'est livré mercredi devant des ONG au siège de l'ONU à un plaidoyer en faveur d'une relance du tourisme dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par l'épidémie : Sierra Leone, Guinée et Liberia. « Je tiens à encourager chacun à maintenir les voyages, le tourisme, y compris dans les endroits où Ebola est présent », a-t-il insisté.

Nestor N'Gampoula

BURKINA FASO

L'ossature de la transition civile se dessine

L'homme fort burkinabè, le lieutenant-colonel Isaac Zida a finalement accepté de céder la présidence du Parlement de transition aux civils, un poste que l'armée réclamait au départ. Même si sur le fond l'armée et les civils semblent s'accorder, quelques discordes existent sur la forme.

Le principe d'une transition civile reste en vigueur. Pour la deuxième journée, les militaires ont accepté de participer aux côtés de l'opposition, de la société civile et des autorités religieuses et traditionnelles à une commission de négociations.

L'exigence de l'armée de diriger le Parlement de transition a été l'un des points majeurs de discordes lors des discussions entre les acteurs de cette crise depuis la chute de Blaise Compaoré le 31 octobre dernier à la suite des manifestations populaires.

La répartition des sièges a également été abordée. L'opposition entend se positionner davantage sur le terrain. Au départ, l'armée prévoyait répartir équitablement les sièges entre les différentes parties, notamment l'ex-majorité pro-Blaise Compaoré, partis politiques, société civile et l'armée. Là enfin, l'armée semble disposée à réduire sa propre participation au sein du CNT.

L'armée serait prête à accepter que l'Assemblée nationale de transition soit dotée d'un réel pouvoir législatif. Alors qu'au début, elle prévoyait un organe sim-

plement consultatif.

L'avant-projet de la charte constitutionnelle de transition prévoit également, une instance « de la réconciliation nationale et des réformes ». Dans cet organe sera mise en place « une commission vérité et réconciliation », chargée de faire la lumière sur les crimes économiques et de sang commis sous le régime de Blaise Compaoré.

Par ailleurs, d'autres points culminants figurant dans l'avant-projet de la charte de transition restent à élucider. Le texte dispose que le président de la transition sera un civil et a le pouvoir de désigner le Premier ministre, chef du gouvernement de transition. À son tour, le Premier ministre nommera les 25 membres de son gouvernement. L'armée et les forces vives de la nation ne semblent pas s'accorder sur les articles relatifs aux modes de désignation des dirigeants de la transition. Si l'armée approuve la présidence civile du Parlement de transition, elle souhaite que ça soit elle-même qui désigne cette personnalité. Les forces vives s'y opposent et proposent que ce civil soit choisi par ses propres pairs.

Le lieutenant-colonel Isaac Zida avait indiqué des précédentes rencontres qu'aucune des autorités de transition ne pourra participer aux prochaines élections. Sur ce point, aucune réaction pour ou contre, n'est jusqu'alors constatée.

Fiacre Kombo
(stagiaire)

UBA consacre 1 million de dollars à la lutte contre Ebola

Elumelu exhorte les entreprises africaines à relever le défi



Lagos, Nigeria, le 10 novembre 2014 – le Président du Conseil d'Administration de United Bank for Africa (UBA), Tony O Elumelu, a annoncé un don de 1 million de dollars, pour appuyer la lutte contre le virus Ebola, qui sévit encore dans trois pays d'Afrique de l'Ouest où UBA est implantée: la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée.

Le don sera distribué par la Fondation UBA, la branche de UBA chargée de la responsabilité sociale du Groupe, et réparti à parts égales de 300 000 dollars entre les trois pays de l'Afrique de l'Ouest encore touchés. Les 100 000 dollars restants seront versés à la Mission de soutien de l'Union Africaine contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA), initiée par la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Nkosazana Dlamini Zuma.

«L'Afrique, c'est chez nous et elle incarne notre destin - les Africains ont la responsabilité de piloter la campagne afin de surmonter cette tragédie. Ce don constitue une expression de notre engagement indéfectible sur le continent - et il confirme que l'Afrique peut triompher de cette terrible maladie.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter le vaillant personnel de UBA Africa, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone pour avoir gardé toutes les agences et tous les GAB opérationnels tout au long de cette période éprouvante. Ils ont démontré les valeurs de résilience et d'engagement de la Banque: les activités et le développement de l'Afrique doivent suivre leur cours», a déclaré M. Elumelu.

«Le don de la banque sera consacré immédiatement au renforcement des capacités de lutte contre la propagation de la maladie», a-t-il ajouté. «Notre espoir est

que ce don servira de catalyseur pour inciter d'autres entreprises africaines à jouer leur partition.»

En août, la Fondation Tony Elumelu a fait un don de 600 000 dollars en faveur de la même cause, octroyant sans restriction des subventions aux institutions d'intervention contre Ebola, désignées par les Présidents du Nigeria, de Sierra Leone, de Guinée et du Libéria.

Prenant acte du don de la Fondation Tony Elumelu, la Présidente du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf, a déclaré: «Alors que nous avons mobilisé nos ressources nationales de la meilleure manière possible, elles restent encore insuffisantes pour répondre à une épidémie de cette ampleur; nous apprécions les amis du Libéria, comme vous, qui sont venus à notre aide pendant cette période de nécessité nationale.»

Ce précédent important de soutien financé par l'Afrique, arrive au moment où les leaders de l'Afrique de l'Ouest et ceux du développement mondial ont lancé un appel à un effort accru pour contenir l'épidémie. Les Nations Unies estiment qu'au moins 5 000 professionnels de la santé, de formation et de soutien internationaux sont nécessaires dans les trois pays au cours des prochains mois.

«Je tiens à féliciter la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Dr. Dlamini Zuma, et Strive Masiyiwa, pour avoir présidé une réunion de l'UA très réussie avec le secteur privé dans le but de mobiliser des contributions financières et des solutions des entreprises, afin de faciliter une robuste réponse africaine contre le virus Ebola. Je suis également très fier de mes collègues du secteur privé africain pour

avoir démontré que nous pouvons nous montrer à la hauteur de la situation et participer au financement et apporter notre appui au déploiement par l'UA des professionnels de la santé dans le but de prendre soin de nos sœurs et frères Africains, et j'exhorte plus d'entreprises africaines à s'impliquer dans la lutte avec plus de dons», a ajouté Tony Elumelu.

Implantée dans 19 pays africains dont les trois pays actuellement en proie au virus Ebola, UBA fournit des services financiers aux Africains et aux entreprises liées à l'Afrique à travers le continent africain et au niveau mondial. Les agences de UBA sont restées ouvertes pour s'occuper des besoins des clients de la banque, sans qu'une seule agence ou un seul GAB de UBA ait été fermé(e) en Sierra Leone, en Guinée ou au Libéria.

A propos de la Fondation UBA

La Fondation UBA est la branche de la Banque chargée de responsabilité sociale du Groupe UBA. La Fondation est engagée dans le développement social et économique des communautés africaines avec un accent particulier sur les domaines suivants : l'environnement, l'éducation, l'émancipation économique, les projets spéciaux, etc.

Pour plus d'informations, visitez le site : www.ubagroup.com

Pour plus de renseignements, contactez:

Ijeoma Aso

Directrice de la Fondation UBA

Téléphone : +234-8035378488..

Email : Ijeoma.Aso@ubagroup.com

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Les céréales des petits futés.



Céréales Blédine au Combifer

TROPHÉE PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

La 4^e édition récompense les meilleurs dans le domaine culturel

Prévue initialement pour le 31 octobre dernier, la quatrième édition du Trophée Pierre Savorgnan de Brazza, a finalement eu lieu le week-end dernier à la mairie de Mfilou dans le septième arrondissement de Brazzaville. Le manque de mécènes et les promesses non tenues de certains sponsors ont été à l'origine du report de cet événement culturel.

Ce concept Trophée Pierre Savorgnan de Brazza qui est à sa quatrième édition et qui souffre de manque de mécènes a été créé pour promouvoir la musique urbaine, qui apparaît comme une musique délaissée et marginalisée, à l'instar du Hip-Hop, le Zook, le Razzia, le Reggae et le Coupé-décalé. Il s'agit aussi d'encourager les jeunes talents à aller à la conquête de musique urbaine. Cette quatrième édition a été l'occasion pour Aubin Bouity, son président de remettre des prix d'encouragement (diplômes et trophées) aux meilleurs groupes et artistes qui ont marqué les mélomanes pendant ces deux dernières années. Mais bien avant la remise officielle de ces prix, Aubin Bouity, a fustigé le mauvais comportement des mécènes et sponsors, ainsi que du ministère de tutelle qui dit-il ne l'accompagnent pas depuis quatre ans, alors qu'il est en train de promouvoir la culture congolaise. « Je n'ai



Aubin Bouity remettant le prix à un récipiendaire

pas été soutenu même pour l'érection des banderoles. N'eut été l'annonce faite à la télévision nationale et l'article paru dans le quotidien Les Dépêches de Brazzaville, notre activité n'allait pas être connue, ni moins encore avoir autant de monde. D'ailleurs, bien qu'ils ne m'aient pas soutenu, l'événement a connu un succès. Le public était débordant sur le magnifique espace du siège de l'arrondissement 7 Mfilou, où le festival Feux de Brazza, avait dressé un gigantesque podium. Merci donc la presse.»

Des artistes et groupes couronnés

Cette quatrième édition a permis au groupe GAB de primer les meilleurs artistes, groupes et journalistes culturels. C'est ainsi que le prix meilleur animateur du Coupé décalé a été décerné à Epela d'Azur (Tsotsa) ; le prix de meilleur DJ du Coupé décalé, décerné à DJ Djenny ; le prix de meilleur groupe du Coupé-décalé a été décerné au Clan Nuit à nuit L'Bass. Les prix Révélation de l'année et Découverte ont été dédiés respectivement à Koffi desuel et à Dj

Desperado. Meilleur artiste Hip-Hop (Rap), le prix est revenu à Kekolos ; meilleur clip et groupe Hip-Hop (Rap), le prix a été attribué à Melo's. Le meilleur groupe de danse féminine, c'est le Phénoménal girl qui a remporté le prix de meilleur groupe de Zook. Et le prix a été décerné à «l'ami de Jésus». Parmi les distingués des chroniqueurs de musique figurent Benoît Tchichimbi de Télé-Congo (presse audiovisuelle) ; le prix de meilleur chroniqueur culturel de la presse écrite a été décerné à Bruno Okokana du jour-

nal Les Dépêches de Brazzaville ; le prix de la femme culturelle de l'année a été octroyé à Belinda Ayessa directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza ; le prix de la femme philanthropique de l'année a été décerné à Mireille Opa, fervente défenseur des œuvres culturelles ; et le prix de meilleur mécène culturel urbain a été octroyé à Bidié-Bia-Mbemba, opérateur culturel. Le comité d'organisation du groupe Aubin Bouity est présidé par Aubin Bouity son président manager ; secondé de Biggerman Diakona Elenka comme vice-président ; Idriss Makoumbou comme secrétaire général ; Koffi Douma comme directeur artistique ; Jean Benoît Moukinou comme secrétaire chargé aux matériels et David Ndombé comme conseiller artistique.

Signalons également que le groupe Aubin Bouity, va en dépit de ses maigres moyens, organiser un méga concert de sensibilisation sur la lutte contre le VIH/Sida avec les récipiendaires des trophées Pierre Savorgnan de Brazza, le 1^{er} décembre prochain au Cercle culturel Sony Labou Tans'i, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Baongo. Ce sera à partir de 15 heures. Puis un autre s'en suivra, le 25 décembre dans la grande salle de la préfecture. Ce méga concert religieux aura pour thème : la paix.

Bruno Okokana

Un mois du film documentaire à l'Ifc

À l'occasion de la 15^e édition du mois du documentaire organisé chaque année par l'Institut français du Congo (IFC), quatre films documentaires chacun relevant d'une thématique différente seront projetés du 5 au 26 novembre. *Congo River* du réalisateur Thierry Michel qui va sur les traces de Stanley, a ouvert le bal de ces projections.

Le film du réalisateur congolais Au fil de l'électricité a été le second documentaire projeté. Aimé Koukou relate la réalité des coupures quotidiennes d'électricité après plusieurs années de séjour à l'étranger. Exceptionnelle, cette seconde projection s'est faite en présence de l'auteur. Puisque nous sommes nés de la Brésilienne Andréa Santana qui peint les rêves d'un jeune brésilien de 13 ans de devenir chauffeur routier est aussi à l'affiche à côté du rideau de sucre de la Cubaine Camila Guzman Urzua. Tous au Lazarc de Christian Rouaud bouclera le cycle de cette série de projection qui interviendra le 26 novembre en début de soirée.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

« Le mariage interdit », quatrième ouvrage d'Edouard Kali Tchikati

Ce roman retrace les réalités socioculturelles. Écrit dans un style clair et lucide, il est publié aux éditions l'Harmattan -Congo.

Dans cet ouvrage de 120 pages, subdivisé en douze chapitres, l'auteur relate l'histoire de Houyivane, qui est un cadre dans une compagnie pétrolière de Ndjindji, marié légitimement pendant douze ans à Zibline. Mais son infidélité le sépare de sa femme ; ils ont quatre enfants. «À Ndjindji, l'argent dictait le mode de vie. Les mariages se faisaient et se défaisaient à coup de billets de banque. Plusieurs divorces étaient prononcés et des femmes divorcées se remariaient avec des hommes d'un standing toujours plus élevé.» extrait de la page 6.

Houyivane estimait que leur union était totalement finie, cependant il n'arrivait pas à concrétiser leur divorce. Il décida alors de prendre en ménage Lan-

dou comme une seconde femme. Cette jeune fille était en quête perpétuelle de mariage. Elle désirait à tout prix avoir un homme qui a la crainte de Dieu malheureusement, la conversion de Houyivane au Seigneur n'avait servi que de stratégie pour mieux l'atteindre. Tous les deux vivent en concubinage, Houyivane n'arrive pas à la conduire devant le maire.

Par ailleurs, Landou ne concevait pas, sa belle-famille ne l'appréciait pas, on la traitait de tout, de stérile. Suite à cette difficulté, elle multiplie vainement les séances de prière, de jeûne ; les dîmes et offrandes diverses. Victime de plusieurs menaces à la fois naturelles et surnaturelles (sous-vêtements qui disparaissent, flaque du sang devant la porte, toiles d'araignées dans la cours, sensations de pluies dans la maison alors que dehors il ne pleut pas, décès étrange de leur chien, etc.)

Face à cette situation, Zibline regagne le foyer qu'elle a tant souffert. Ce mariage, dit-elle, lui était destiné, Houyivane étant retraité.

Il se sépare de Landou qui retourne chez ses parents, complètement amortie par la maladie, hospitalisée après une forte dépression.

Les trente-six ans qu'elle a passés dans ce foyer ne furent qu'un véritable enfer, car elle n'avait pas écouté les conseils de ses parents et amis, d'après lesquels il n'était pas bon de vivre avec un homme déjà marié à une autre femme.

Edouard Kali Tchikati est écrivain, pasteur et directeur de l'aquaculture marine au ministère de la pêche de de l'aquaculture. Il a écrit entre autres ouvrages, le Fonctionnaire naguère respecté et envié ; Le baptême de feu chez les chrétiens ; Bénédiction ou jugement ; Le mouvement prophétique, réveil spirituel ou manifestations démoniaques ?

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE



Le cabinet d'avocats Gomes a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et collègues des autres Cabinets d'avocats, le décès de leur collaboratrice : Mme Jeanne Elise Ngoko survenu le 5 novembre 2014 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient après le Marché de Sifoumou – Route des Lampadaires – 4^e ruelle à gauche.

Linhumation aura lieu le Lundi 17 novembre 2014 au Cimetière de Loubou.

INFRASTRUCTURES

Pont Maréchal 30 ans déjà

Inauguré avec grande pompe en mai 1983 par l'ancien président de la République, Mobutu Sese Seko, ce gigantesque ouvrage suspendu à 53 m de hauteur du fleuve Congo et s'étendant sur plus de 700 mètres de longueur sur la partie la plus étroite du cours d'eau a permis de relier Matadi à Boma.



Le pont Maréchal s'étend sur plus de 700 m

Pendant quatre ans, un consortium japonais représenté par Ishikawajima-Harima Heavy industries CO LTD a construit le pont classé parmi les plus longs de cette forme. Sans ce bijou, la RDC serait coupée encore en deux. Avant cette date, il fallait passer de Matadi à Boma par le fleuve Congo toujours très profond en cet endroit, soit près d'une centaine de mètres de profondeur. La traversée fluviale se faisait à l'aide d'un bac, réduisant tout naturellement la mobilité des personnes et la circulation des marchandises.

Actuellement, plus de mille voitures et camions utilisent quotidiennement la route grâce au pont Maréchal. Avec le péage installé à l'entrée du pont et géré par l'Organisation pour l'équipement de Banana - Kinshasa (OEBK), service de l'État placé sous tutelle du ministère national des Transports, ce sont des millions de dollars

américains US qui sont ainsi générés pour servir exclusivement à la maintenance de l'ouvrage.

Certes, le temps a fait son travail mais le pont Maréchal est encore là pour de nombreuses années. En effet, avec un entretien rigoureux, ce genre d'ouvrage a une durée de vie excédant les 50 ans, voire cent ans. Justement, l'équipe technique de l'OEBK suit de très près plusieurs paramètres du pont, principalement l'évolution de l'humidité pour la solidité des câbles. Mais aujourd'hui, il y a d'autres projets fort intéressants, notamment le développement des activités touristique et scientifique aux alentours du site du reste très visité. Il est même question de construire un musée du pont pour conforter cette dimension scientifique tant recherchée.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Un atelier pour renforcer le système de poursuites nationales à l'encontre des crimes internationaux

Ces travaux regroupent plusieurs experts qui discutent de l'ensemble des actions menées en RDC, en vue d'appuyer les juridictions congolaises dans l'ouverture d'enquêtes et l'initiation des poursuites des crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale dans son ensemble.

Cet atelier organisé avec l'appui de l'Union européenne (UE) par le Centre international pour la justice transitionnelle et le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme, le Programme des Nations unies pour le développement, débute le 12 novembre. Il est considéré par l'ambassadeur de l'UE, Jean-Michel Dumond, comme « une excellente opportunité pour discuter des défis qui existent et de rassembler les efforts autour d'une stratégie commune pour la répression des crimes internationaux dans ce pays ».

À l'en croire, l'objectif de l'UE, en appuyant l'organisation de ces assises, est de secondar les efforts du gouvernement visant à faire de la RDC un véritable État de droit.

« Nous continuerons à accompagner le gouvernement, le Conseil supérieur de la magistrature, les barreaux et les organisations de la société civile sur cette voie », a souligné le diplomate européen.

De même l'ambassadeur de l'UE a également relevé l'apport de sa structure dans d'autres secteurs de la vie en RDC. Il a, en effet, appelé à une assiduité de la part des autorités congolaises. « Reconstruire et consolider le système de justice, regagner la confiance de la population, ce sont des défis complexes qui ne peuvent être atteints que dans le long-terme, avec persévérance et sur la base d'une volonté politique sans faille de la part

des autorités », a-t-il souligné.

Soulignant l'importance de cet atelier, Jean-Michel Dumond a affirmé que la Cour pénale internationale (CPI) offre des moyens susceptibles de combler le fossé entre les efforts de réforme de la justice, qui nécessairement s'inscrivent dans la durée, et l'urgence de traduire en justice ceux qui se sont rendus coupables de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et des violations massives des droits de l'homme. Ceci, dans la mesure où son mandat lui permet d'investiguer, de poursuivre et de juger des individus accusés d'avoir commis des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. « La République démocratique du Congo a toujours prêté sa collaboration à la CPI et plusieurs cas y ont été traités ou sont en cours de traitement. Mais la CPI est une cour de dernier ressort. Elle est un filet de sécurité, complémentaire aux juridictions nationales. Le succès du Statut de Rome ne peut pas être jugé sur la seule base des cas traités à La Haye. Il revient, en effet, en premier lieu aux États nationaux, à la justice nationale, d'agir en conformité avec le principe de complémentarité », a rappelé l'ambassadeur de l'UE. D'où, selon lui, l'importance, pour la situation en RDC, du projet de loi de mise en œuvre du Statut de Rome. « Celui-ci est un instrument indispensable qui devrait définir un cadre adéquat à la poursuite des crimes internationaux. L'adoption d'un projet de loi a été à l'ordre du jour de plusieurs sessions parlementaires au cours des dernières années. Malheureusement, la discussion n'a jamais abouti. La question revêt pourtant une importance capitale dans la lutte contre l'impunité, pour plusieurs raisons », a-t-il appuyé.

Lucien Dianzenza

SENSIBILISATION ÉLECTORALE

Des membres de la CENI déployés sur terrain

Le souci de l'implication des parties prenantes et la crédibilisation du processus électoral en cours guident les actions de l'organisme de gestion des élections en RDC.

En prévision des prochaines élections locales, municipales et urbaines, plusieurs équipes de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) sont déployées sur terrain. Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et de la formation des agents électoraux. Il vise aussi la crédibilisation du processus en cours et démontre la détermination de l'organisme de gestion des élections à offrir aux Congolais un processus accepté par tous. A cet effet, le vice-président de la CENI, André Mpungwe Songo, a procédé le lundi 10 novembre 2014, à Zongo, dans la province du Bas-Congo, au lancement officiel de l'atelier dit de formation des formateurs genre et élections et l'élaboration du plan stratégique genre de la CENI. C'était en présence de Mme Chantal Ngoyi Tshite, membre du bureau et de l'Assemblée plénière chargée du suivi du cadre de concertation Genre et élections et de Mme la directrice de ONU-Femmes. Ces assises que la CENI organise en partenariat avec ONU-Femmes réunissent 25 participants et arriveront à leur terme, le samedi 15 novembre. Aussi, le rapporteur de la

CENI, Jean-Pierre Kalamba et Bangala, membre de l'Assemblée plénière, chargé du suivi du cadre de concertation interinstitutionnel et chefs coutumiers, effectuent une mission de travail à Kananga, dans la province du Kasai Occidental. Cette action rentre dans le cadre des préparatifs des prochaines conférences provinciales que la CENI envisage d'organiser pour la validation des cartographies opérationnelles. Par ailleurs, en prévision du lancement de l'opération de fiabilisation du fichier électoral qui induit l'affichage des listes provisoires des électeurs aux sites de vote, la CENI a organisé, à Kinshasa, du samedi 08 au lundi 10 novembre 2014, la formation des informaticiens et des superviseurs du Secrétariat exécutif national (SEN). Ce sont au total, 26 informaticiens et 26 superviseurs, ainsi formés qui seront appelés à assurer, dans les prochains jours, la formation des 170 Chefs d'antennes et des 1116 formateurs additionnels performants au niveau des 26 pools opérationnels qui correspondent aux 26 futures provinces de la RDC. Cette formation intervient après l'atelier d'harmonisation des procédures d'affichage des listes provisoires d'électeurs qui avait réuni à Kinshasa, du 22 au 24 octobre, les 26 Secrétaires exécutifs provinciaux de la CENI, venus de toutes les provinces du pays.

Jeannot Kayuba

ATELIER

L'Abakir et PNUD préoccupés par la gestion des eaux du lac Kivu et de la rivière Ruzizi

L'Autorité du bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi (Abakir) et le PNUD ont, dans un atelier organisé récemment, réfléchi sur le développement du projet de gestion et de préservation des eaux du bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi.

Cette activité entrait dans le cadre de la coopération régionale entre la RDC, le Burundi et le Rwanda dans le but d'assurer la pérennité de ressources naturelles essentielles, à savoir, l'eau, la forêt et la biodiversité. Face aux menaces de ponction des eaux, les trois pays de ce bassin s'efforcent depuis 2011 de coordonner la gestion des ressources en eau pour assurer durablement la fourniture en eau des barrages construits dans les cascades de la rivière Ruzizi.

C'est ainsi qu'est née l'Autorité du bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi, avec la mission de sécuriser le fonctionnement des centrales hydro-électriques de Ruzizi 1, 2 et 3, et des projets partagés d'exploitation du gaz méthane dans le lac Kivu, d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables dans la région, et de prévenir les risques de catastrophes naturelles.

La gestion et prévention en eau se déploie en trois axes d'intervention, notamment, la stratégie-gouvernance, la protection de l'eau et l'économie verte.

Au niveau du premier axe, les participants à l'atelier ont pensé à une stratégie cohérente et pertinente à adopter au niveau régional, national et local. L'on indique que des plans

locaux de développement sont établis et acceptés par la population, d'une part, et de l'autre, les capacités des acteurs sur terrain sont renforcées pour une bonne gouvernance dans le secteur de l'eau.

En ce qui concerne l'axe protection, la qualité et la quantité des eaux ainsi que la protection de l'environnement des bassins sont durablement assurées via reboisement et une politique d'aménagement du territoire. Et des pratiques culturelles résilientes au changement climatique sont adoptées, les énergies renouvelables sont rendues accessibles. Ainsi la gestion des déchets solides et liquides respectueuses de l'environnement est assurée dans les zones urbaines du lac Kivu. S'agissant de l'économie verte, les opportunités économiques vertes prioritaires sont identifiées et diffusées en RDC, au Burundi et au Rwanda. L'on souligne ici l'appui au développement de filières d'économie verte axées sur la création d'emploi pour les femmes et les jeunes. Notons-le, le PNUD soutient, depuis des années, la résilience des populations, notamment par des écosystèmes sains.

Dans l'optique d'éviter la guerre de l'eau, les participants à l'atelier ont appuyé le renforcement de la collaboration entre l'Abakir et l'Autorité du lac Tanganyika (ALT), salubre pour la gestion régionale des eaux du lac Kivu et la rivière Ruzizi. Aussi l'atelier a dégagé un consensus sur les activités prioritaires dans les trois axes stratégiques du programme.

Martin Enyimo

PROTECTION DE L'ENFANT

Le Reejer et ses partenaires lancent la « semaine de la réussite »

L'activité organisée sur le thème : « enfant, auteur et acteur de changement dans la société », a pour objectif principal, de vulgariser les textes légaux de protection de l'enfant auprès de la police, afin de prévenir des abus tels que les rafles et les maltraitements dont les enfants sont souvent victimes.

L'action, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration des vingt-cinq ans de la Convention relative aux droits de l'enfant et des cinq ans de la Loi portant protection de l'enfant en RDC, va du 13 au 20 novembre. Elle a été officiellement lancée dans la salle de réunion du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), dans la commune de Kasa-Vubu, par la campagne de sensibilisation des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) sur les droits de l'enfant.

Soulignant l'importance de cette activité, le président du Conseil d'administration du Reejer, Roger Mafolo, qui a invité tous les acteurs sociaux à la synergie d'actions, a noté que l'existence de la loi portant protection de l'enfant n'était que le début d'un long processus devant aboutir à l'appropriation par tous, de cet important instrument juridique appelé à modifier totalement les comportements des gens en vue de l'application

effective sur le terrain des dispositions pertinentes qui le composent. « En effet, la situation des enfants en RDC demeure en ce jour, très préoccupante », a-t-il relevé. De l'avis de Roger Mafolo, les enfants qui devraient bénéficier, selon la loi, des mesures spéciales de protection, continuent à subir chaque jour, diverses violences et abus de la part de la communauté tout entière, en violation flagrante de leurs droits et de la législation en vigueur en la matière.

L'action menée par Reejer et ses partenaires dont l'Unicef, répond donc à ce souci qui appelle aux efforts afin que les enfants puissent jouir réellement des droits qui leur sont reconnus par la loi. Les activités prévues pendant cette « Semaine de réussite » vont permettre au Reejer et à ses partenaires de s'interroger sur la pratique des droits des enfants, d'une part et, d'autre part, de réfléchir davantage sur l'état d'avancement des mesures d'accompagnement de la Loi portant protection de l'enfant ainsi que de mobiliser la communauté aussi bien nationale qu'internationale, les autorités politico-administratives, sur la mise en œuvre de ladite loi.

Beaucoup reste à faire

La représentante de l'Unicef en RDC, Sylvie Fouet, dont l'institution fête également ses cinquante ans dans le pays, a également



Les enfants sont l'avenir de l'humanité et méritent protection/Photo Adiac

souligné les avancées enregistrées par la RDC en matière de la protection des enfants. Mais elle a également épinglé de nombreux défis qui restent à relever. Sylvie Fouet a notamment cité l'identité de l'enfant ainsi que la non-connaissance ou la faible connaissance par les acteurs de la justice pour enfants, de la loi portant protection de l'enfant.

Pour la représentante de l'Unicef en RDC, cette « semaine de réussite » qui commence par la sensibilisation des officiers et sous-officiers de la PNC, est une manière

pour le Reejer et ses partenaires, « d'accompagner la dynamique à élargir le cercle des décideurs, des parents, familles et communautés, qui utilisent les innovations apportées par la loi portant protection de l'enfant ». Elle sera, selon elle, complétée par d'autres actions mises en œuvre en collaboration avec le gouvernement. Intervenant à son tour, la représentante du Commissaire général de la PNC, le Commissaire supérieur adjoint Chantal Apendeki, a insisté sur l'intérêt du commandement de la police à la question

de la protection de l'enfant. Cet officier supérieur de la police a reconnu que le problème n'est pas lié à l'absence de texte mais plutôt à la méconnaissance des lois. Tout en dénonçant les violations diverses des droits de l'enfant, elle a souligné les efforts fournis par les autorités de la PNC et du gouvernement pour la réforme de la police. À l'en croire, la formation constitue la pierre de lance de cette réforme de la police que l'on veut professionnelle et responsable.

Alors que pour le directeur de cabinet et représentant du ministre des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, Tshikalandand Kambarj, cette action lancée par le Reejer et ses partenaires est une occasion pour le pays de faire le bilan sur la protection des droits de l'enfant.

Cette formation, rappelle-t-on, concerne près de deux cent cinquante officiers dont quatre-vingts de la Légion nationale d'intervention, cent de la Police territoriale et soixante-dix de l'Unité de protection des institutions et des hautes personnalités. Elle vise à les aider à connaître la procédure juridique à suivre pour les enfants en conflit avec la loi et permettra de mettre en place et à rendre opérationnel, un système de référence des enfants en situation difficile.

Lucien Dianzenza

OHADA

Un Master pour bientôt

La Commission nationale de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires appuie la création d'un Master au sein de trois universités de la capitale, en l'occurrence l'Université protestante du Congo (UPC), l'Institut supérieur de commerce (ISC) et l'Université de Kinshasa (UNIKIN).

Pour l'heure, le projet est en cours de mise en œuvre ou de finalisa-

tion administrative. Déjà la Commission nationale Ohada (CNO) a animé la mise à disposition de nombreux ouvrages de référence et codes au bénéfice des ordres des avocats de Matete et de Gombe, des universités du territoire et diverses organisations officielles de la République.

Entre-temps, avec l'appui de l'Union européenne (UE) à travers le Programme d'aide au commerce (AIDCOM), 1934 professionnels congolais de la justice

sur toute l'étendue du territoire national ont pu être formés en octobre 2014 sur le Droit Ohada. Parmi eux, il y a 80 professionnels formés lors des cycles de formation des formateurs. À Kinshasa Gombe et Matete, la CNO a organisé des ateliers spécialisés en faveur de 375 professionnels et 600 stagiaires. Pour les formateurs formés, chacun d'eux s'est engagé à organiser la restitution de leurs connaissances.

Laurent Essolomwa

RÉGION DES GRANDS LACS

La mise en œuvre de l'Accord cadre pour la paix au cœur des échanges

Au cours d'une réunion avec le secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL), le 12 novembre, à Bujumbura, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, Saïd Djinnit, a dit sa détermination à soutenir les initiatives et à promouvoir des activités conjointes dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord cadre. Il a salué les efforts de la CIRGL en vue de la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'État de droit ainsi que du développement et de l'intégration dans la région.

Saïd Djinnit et Ntumba Luaba ont

passé en revue les efforts en vue de mettre en œuvre les décisions des dirigeants de la région et les accords conclus sur la neutralisation des forces négatives qui sévissent dans l'est de la RDC, en particulier les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR).

« De même, ils ont fait le point sur la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi sur le M23 à la lumière de la récente réunion organisée à Kinshasa par la CIRGL et le Bureau du Coordonnateur de la RDC du Mécanisme National de Suivi. Ils ont également discuté des préparations en cours de la réunion ministérielle sur les investissements du secteur privé dans la ré-

gion des Grands Lacs », a précisé un communiqué.

L'Envoyé spécial a également eu une séance de travail avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), Parfait Onanga-Anyanga, ainsi qu'avec le représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine pour la région des Grands lacs, Boubacar Diarra. L'Envoyé spécial Djinnit et M. Diarra ont réitéré leurs engagements à renforcer leur partenariat en tant que représentants des organisations promotrices et garantes de l'Accord-cadre.

Jeannot Kayuba

SANTÉ

Le nouveau directeur de l'OMS Afrique entre en fonction le 1^{er} février 2015

Elu nouveau directeur régional de l'OMS Afrique au cours de la 64^{ème} session du comité régional de l'organisation mondiale de la santé tenue à Cotonou au Bénin, le Dr Rebeca Matshidiso Moeti qui succède à Luis Gomes Sambo prendra ses fonctions à partir du 1^{er} février 2015. Cela après l'entérinement de sa nomination par le comité exécutif au mois de janvier 2015.

La RDC a été représentée à cette 64^{ème} session par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui a conduit une forte délégation.

À la 64^{ème} session du comité régional de l'OMS, la RDC avait aussi aligné son candidat en la personne du Dr Jean-Marie Okwo Bele, directeur chargé de l'immunisation au siège de l'OMS à Genève en Suisse.

Plusieurs points ont été à l'ordre du jour de la 64^{ème} session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé. Il s'agit de l'audition du rapport du directeur régional, de l'élection du nouveau directeur régional, de l'évolution des Objectifs du millénaire pour le développement liés à la santé dans la région africaine, l'évolution et les

leçons apprises de l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Les participants à la 64^{ème} session se sont également appesantis sur le fonds africain pour les urgences de santé publique, le plan régional de la vaccination 2014-2020, la situation et perspectives de l'hépatite virale B.

Au cours des échanges sur les différents points à l'ordre du jour, les participants ont mis l'accent sur les priorités communes, les expériences à partager et les leçons à apprendre des autres. Au terme de ces échanges, des orientations ont été levées pour renforcer le système de santé, accélérer la marche vers la couverture sanitaire universelle et réactiver le dispositif de veille et riposte contre les urgences sanitaires. La prochaine session du comité régional de l'OMS aura lieu au Tchad du 31 août au 4 septembre 2015. La RDC intègre le sous-comité du programme en remplacement des pays arrivés au terme de leur mandat et reste un des États désignés pour représenter la région africaine au conseil exécutif de l'OMS.

Aline Nzuzi

FOOT-TRANSFERTS

Les joueurs de V.Club convoités au pays et à l'étranger

La prestation exceptionnelle de l'AS V.Club en Ligue des champions, finaliste malheureux face à Entente Sétif sans pour autant essuyer une défaite sur terrain (2-2 à Kinshasa et 1-1 à Sétif) a attiré l'attention de tous sur les joueurs de V.Club.

Des propositions afflueraient pour les transferts de certains joueurs de V.Club à l'étranger. Dans ses déclarations dans la presse, l'entraîneur français du TP Mazembe avait laissé entendre que les meilleurs congolais sont dans l'AS V.Club, comme pour dire que certains d'entre eux pourraient rejoindre les Corbeaux du Katanga au cours de ce mercato d'hiver. Et une rumeur persistante fait état d'un probable futur départ du latéral gauche international et capitaine de V.Club, Ebunga Simbi alias Saoulé, au TP Mazembe. Et l'on apprend par ailleurs que le club angolais de Primeiro de Agosto préparerait une offre sérieuse pour s'attacher les services des attaquants internationaux Fir-

min Mubele Ndombe et Héritier Luvumbu Nzinga, ainsi que le milieu organisateur Lema Mabidi unique buteur de V.Club lors de la finale de la Ligue des champions contre Entente Sétif. Quant à l'attaquant international ougandais de V.Club, Yunus Sentamu, il serait dans le viseur du Club sportif Sfaxien de Tunisie, battu en demi-finale de la Ligue des champions par V.Club (1-2, 1-2). D'autres clubs du Maghreb comme Raja de Casablanca du Maroc ou encore Espérance de Tunis se seraient renseignés aussi sur Lema Mabidi, Luvumbu et Mubele, apprend-on.

Cependant, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, ancien dirigeant de V.Club et actuel membre du conseil suprême des Dauphins Noirs a déclaré à qui veut l'entendre qu'aucun joueur de V.Club n'est transférable. Les Dauphins Noirs pensent fortement à la conquête d'un titre continental la saison prochaine. L'on attend donc la fin du mercato d'hiver pour en avoir le cœur net.

Martin Enyimo

SANTÉ PUBLIQUE

La planification familiale préoccupe les autorités

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a annoncé mardi, au cours d'une conférence de presse à Kinshasa que la RDC organise du 2 au 5 décembre prochain la 3ème conférence sur le repositionnement de la planification familiale. C'était en présence du ministre de la Justice, assumant l'intérim du ministre de Genre, de la famille et de l'enfant, Wivine Matipa Mumba, du vice-ministre du Plan, des représentantes de l'UNFPA et de l'Usaid.

Cette conférence, indique-t-il, est placée sous le thème : « Planification familiale, pilier du développement socio-économique de la RDC », avec trois sous-thèmes à savoir, la planification familiale et dividende démographique ; jeunes et planification familiale, enfin secteur et religion. Lors de cette grande conférence qui mettra en présence le gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et les jeunes. Il sera question de réfléchir sur la planification familiale pour voir dans quelle mesure la redynamiser, car selon le ministre de la Santé publique, la situation de la planification familiale est très préoccupante.

L'objectif poursuivi par ces assises est de faire de la planification familiale une intervention

stratégique, augmenter sa visibilité, question d'attirer des financements. En clair, il s'agit de faire de la planification familiale, un véritable pilier de développement.

Selon l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2014, 88% de femmes et 95% d'hommes connaissent au moins une méthode contraceptive. Cependant, fait-elle remarquer, il y a un contraste parce que seul 8% de femmes en union utilisent les services de planification familiale et 22% de femmes non en union recourent aux services de planification familiale. Pour le ministre de la Santé publique, il est possible de changer la tendance en impliquant tout le monde, surtout les hommes qui, fait-il savoir, pensent que la question de planification familiale ne concerne que les femmes.

De son côté la représentante de l'UNFPA, Diene Keita, affirme que les hommes constituent un obstacle à la planification familiale, y compris la pauvreté. Pour faire de la planification familiale un pilier de développement, cette institution onusienne, a dit sa représentante, se rapproche du gouvernement pour appuyer dans la mobilisation des fonds et du secteur privé qui joue un rôle non moins important dans la planification familiale.

Aline Nzuzi

JEUX AFRICAINS 2015 À BRAZZAVILLE

Retour aux sources

Les onzièmes Jeux africains se tiendront du 4 au 19 septembre 2015 à Brazzaville en République du Congo. C'est la décision de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) organisatrice de cette compétition multisports qui se tient tous les quatre ans.

Cette onzième édition des Jeux africains est littéralement un retour aux origines de cette compétition. En effet, la première édition des Jeux africains s'est déroulée du 18 au 25 juillet en 1965 à Brazzaville justement. Fondateur des Jeux olympiques contemporains, Pierre de Coubertin est l'homme qui proposa l'idée des Jeux africains, bien avant l'époque des indépendances en Afrique. Mais sa proposition n'avait pas vite été prise en considération. Ce n'est qu'après la plupart des indépendances que l'idée d'organiser ces jeux continentaux a été adoptée.

En 1965, les premiers Jeux africains furent organisés à Brazzaville, prenant le relais des Jeux de l'Amitié qui réunissaient les pays francophones. Depuis ses premières médailles at home en 1965 jusqu'aux dixièmes Jeux africains organisés en 2011 à Maputo au Mozambique, le Congo Brazzaville a glané une médaille en or, sept en argent et quinze en bronze pour un total de vingt-trois médailles. Alors la République démocratique du Congo compte deux médailles en or, trois en argent et six en bronze pour un total de onze médailles.

Le rendez-vous de septembre 2015 est donc historique. Bakale Emile Bienvenu, directeur adjoint du comité d'organisation des Jeux africains (COJA) à Brazzaville a déclaré à la presse : « Le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso a tenu à accueillir la 11e édition des Jeux africains qui coïncideront avec la célébration du 50e anniversaire des Jeux.

Il y a une volonté politique pour réussir ce rendez-vous. Il y aura beaucoup de surprises pour nos hôtes. On est conscient de la difficile mission qui nous attend et de l'enjeu de ces JA. Mais, il y a un engagement à tous les niveaux et une envie de réussir ce double défi ».

Et Brazzaville s'est mis au pas pour accueillir dans un an cet événement sportif très attendu. Des installations sportives ont été sélectionnées pour être le théâtre des compétitions, précisément, le nouveau Palais des Sports (10.000 places), les deux grandes piscines olympiques, quatre gymnases, un nouveau stade olympique d'une capacité de septante mille places qui est presque en fin de construction. Le village est également en construction. On va ériger 12 pavillons d'une capacité totale de 7500 lits (chambre double) où les athlètes et leurs staffs établiront leurs quartiers généraux. Les travaux de construction des infrastructures sportives évoluent de manière positive. Les entreprises choisies pour ce grand chantier ont donné des garanties au COJA, assurant de la fin de tous les travaux en juin 2015, trois mois avant la date du coup d'envoi des Jeux.

« Les choses évoluent bien. Nous avons décidé d'effectuer les essais et simulations et d'inviter les chefs de mission des délégations pour constater de visu les différentes installations », a rassuré le directeur adjoint du Comité d'organisation Bakale Emile Bienvenu.

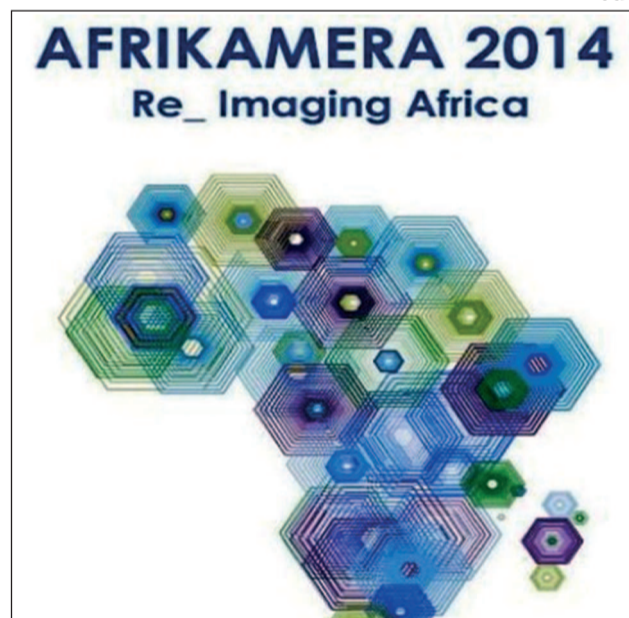
L'on note que vingt-deux disciplines sportives ont été inscrites au programme des Jeux africains 2015 à Brazzaville. Il s'agit de l'athlétisme, le badminton, le basket-ball, la boxe, le cyclisme, l'escrime, le football, la gymnastique, l'haltérophilie, le handball, le judo, le karaté, la lutte, le taekwondo, le tennis de table, le tennis, le volley-ball, le beach-volley, le rugby, la pétanque, la natation et l'handisport.

M.E.

AFRIKAMERA

«Examen d'État» représente la RDC à Berlin

La réalisation de Dieudo Hamadi est le troisième film programmé ce samedi 15 novembre au Kino Arsenal dans le cadre de la septième édition du Festival de cinéma africain qu'abrite la capitale allemande depuis mardi 11 novembre.



L'affiche de l'Afrikamera 2014

Ville mondiale culturelle et artistique de premier plan, Berlin accueille depuis deux jours un événement d'importance dédié aux jeunes réalisateurs et réalisatrices africains de la génération de l'après-indépendance. Il s'agit du festival Afrikamera qui, voilà sept ans déjà, participe au paysage multiforme des festivals de cinéma berlinois. Avec pour objectif primordial de proposer aux spectateurs une vue autre de l'Afrique, l'actuelle sélection, apprend-on, « fait état d'une tension entre, d'une part, la volonté de montrer la singularité et la diversité des problèmes du continent, loin des clichés habituels et, d'autre part, le souhait de souligner l'universalité des thèmes abordés ».

Ceci correspond à l'idée du créateur et directeur du festival, Alex Moussa Sawadogo. Savoir qu'il se veut le défenseur d'une autre vision de l'Afrique qui s'écarte des clichés habituels souvent loin de refléter la réalité. Vu dans sa version initiale à Kinshasa avec des dialogues en majeure partie en lingala et français, Examen d'État comportait un sous-titrage en français. L'on apprend que pour cette avant-première de Berlin, le film sera sous-titré en anglais. Pro-

grammé à 21h, il fait partie des trois films à l'affiche la veille de la clôture de la septième édition d'Afrikamera. Sa projection sera précédée par Difret de l'Éthiopien Zeresenay Berhane Mehari (17h) et This is my Africa, film du Burkina Cédric Ido qui fait partie d'un programme de courts métrages réunissant le Burkina Faso, le Ghana, la Tanzanie et la Tunisie.

Film d'ouverture du Festival Vision documentaire le 22 octobre dernier, l'occasion a permis à Kinshasa de voir pour la première fois ce documentaire dont l'on a un bon retour des festivals où il a pris part jusqu'ici. En effet, le long métrage de Dieudo Hamadi qui traite d'un sujet familier, puisqu'il s'agit de l'examen d'État, l'équivalent du baccalauréat, et des réalités qui l'entourent.

Pas d'impasse sur les préparatifs

Dans le contexte des lycéens de Kisangani, la ville natale du réalisateur qui sert de toile de fond à son récit, le documentaire prend des allures de fiction. Dieudo Hamadi les montre dans les préparatifs de cette épreuve ultime, depuis les bancs de l'école où le climat est loin d'être serein vu qu'ils se font régulièrement chasser faute d'avoir payé la « prime des enseignants » sans faire l'impasse sur la cohabitation dans les maquis, ces maisons communes où les élèves de terminale ont coutume de se retrancher afin de mieux se préparer à affronter l'examen d'État loin des distractions quotidiennes et occupations familiales. Rien ne semble échapper à la caméra de Dieudo qui filme l'atmosphère de la veille des examens qui durent quatre jours. Et, mêmes les instants où les élèves subissent les épreuves sont rendus jusqu'au moment fatidique de la publication des résultats.

Par ailleurs, hors des salles obscures Afrikamera développe cette année le second volet de son projet « Re-imaging Africa » dans le but de faciliter les échanges entre les festivals et écoles de cinéma allemandes d'une part et les pays africains d'autre part, apprend-on. À l'occasion, il nous revient que des étudiants d'écoles de cinéma de Madagascar et du Burkina-Faso rencontreront divers professionnels du cinéma en vue d'une série de formations. Il sera notamment question de la production de films à petit budget. Ce à quoi s'ajoute l'initiation à la production de films d'animation également inscrit au programme dans le cadre du partenariat avec le dokfilmfest de Kassel.

Nioni Masela

DON DE SANG

Le pasteur Joseph Oscar Mbougou plaide pour le CNTS

Le Centre national de transfusion sanguine accuse un déficit en sang de 25%. La situation dure depuis un certain temps. Interpellé, le pasteur Joseph Oscar Mbougou, fondateur de la Fraternité lumière de vérité (FLV), association mystico-religieuse à caractère humanitaire et social, lance un appel aux Congolais à faire don de leur sang pour sauver des vies.

Une invite qui fait suite au geste de don de sang effectué le 25 octobre dernier au CNTS. L'activité prélude à la célébration des 14 ans d'existence de cette organisation, créée le 27 octobre 2000, s'est déroulée dans l'enceinte de l'église, située au

quartier KM4 secteur château d'eau (arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba). Elle a mobilisé une certaine d'adeptes. « Nous entendons les cris du CNTS. Nous avons sensibilisé l'assemblée en vue de ce don qui est une action que nous entendons pérenniser. Celui à qui nous donnons le sang ne nous connaît pas. Mais Dieu le connaît. C'est une manière pour nous de participer à la gloire de Dieu », a expliqué Joseph Oscar Mbougou avant d'exhorter et encourager la population de Pointe-Noire à faire don de sang et à sortir des préjugés. Pour Anatole Bakala, conseiller spécial du pasteur, contrairement à ceux qui se fient auxdits préjugés, le don de sang reste un acte humanitaire qui sauve des vies humaines. Un acte considéré comme « une

manière de manifester l'amour du prochain. » Sang donné, vies sauvées, ont clamé les donateurs. Aujourd'hui, le CNTS fait face à 100 demandes par jour alors que le centre ne peut répondre qu'à 75 demandes par jour. D'où le déficit de 25 % qu'annoncent les responsables du CNTS. Un véritable cri de coeur. **Lucie Prisca Condhet N'Zinga**



Une séance de don de sang

Un site des maraîchers ponténégrins transformé en parking

Situé dans le troisième arrondissement, Tié-Tié, et fermé il y a quelques années, le local de la Coopérative des maraîchers ponténégrins (COOMAPON) est devenu un garage multiservices pour de nombreux automobiles. Ceci, sous le regard impuissant des services publics habilités.

à la réouverture des anciennes coopératives » s'est indigné Mankou Kaya président du réseau des éleveurs et des agriculteurs congolais (R.E.A.C). Interrogé sur le sujet, Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, a indiqué que la présence des

vie chère, la transparence du marché et l'assainissement du climat des affaires, nous avons eu quelques rencontres avec les maraîchers. Avec d'autres administrations publiques compétentes, plusieurs solutions seront préconisées pour pallier cette flambée de prix des produits maraîchers dans la ville », a-t-il déclaré.



L'ancien site de Coomapon

« Les maraîchers manquent aujourd'hui de marchés publics spécialisés pour l'exposition de leurs produits issus de l'agriculture et de l'élevage. En effet pour rapprocher les consommateurs des produits et éviter la présence de nombreux intermédiaires, responsables de la flambée des prix des produits maraîchers dans la ville, l'Etat devrait procéder

intermédiaires sur le circuit de distribution des produits maraîchers occasionnerait une concurrence déloyale sur les prix de ces produits. L'absence d'un endroit destiné à la vente de ces produits profiterait aux intermédiaires qui les vendent plus chers, pourtant achetés à des prix plus bas chez les agriculteurs et éleveurs. « Dans le cadre de la lutte contre la

En dehors des automobiles, le site abrite également un restaurant et un centre de formation pédagogique privé dénommé PIAGET, où sont formés des jardinières d'enfants, des instituteurs, puéricultrices, hôteliers et agriculteurs. Rappelons que dans la ville océane les produits maraîchers ne sont pas vendus à la portée de toutes les bourses.

La ceinture maraîchère qui se développe autour de la ville reste insuffisante, ainsi pour pallier cette difficulté, la ville est approvisionnée en produits maraîchers par d'autres pays ou d'autres départements comme le Niari, la Bouenza, la Lékoumou et le Pool. Le phénomène très complexe rend la tâche difficile au panier de la ménagère dans la ville océane.

Séverin Ibara

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Claude Le Roy convaincu de sa base

Le regroupement des Diables Rouges a été fait le 10 novembre au complexe sportif de Pointe-Noire après l'arrivée des joueurs de la Diaspora. Toute l'affiche des 25 joueurs étant complète, il ne reste plus qu'aux encadrement de faire les derniers réglages pour affronter les Supers Egels du Nigeria.

En effet, après plusieurs séances d'entraînement devant le public, celle du 12 novembre s'est déroulée à huis-clos pour permettre aux staffs techniques de passer les consignes techniques.

Après 14 ans de passage à vide, le public congolais souhaite revoir son équipe nationale se hisser en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

Expliquant le travail fait, Claude Le Roy, le sélectionneur des Diables Rouges, a souligné que les joueurs ont retravaillé sur les enchaînements et sur le jeu extérieur et intérieur. « Je sais qu'à priori un point suffit mais cela dépendra du résultat

du match Afrique du Sud-Nigeria. On ne peut pas penser que le Soudan ira battre l'Afrique du Sud chez lui », a dit l'entraîneur. Il a martelé que le football, c'est marquer les buts. « Donc il faudrait qu'on trouve une bonne organisation, être concurrent et en même temps être précis dans la récupération collective pour que tout le monde soit en dépas-

de certains joueurs de la diaspora comme Grâce Itoua, Dominique Malonga, Dion Elarge donnera une tonicité au groupe qui s'enrichit et évolue en permanence, par de petites touches successives ce qui fait que la base soit assurée. « Si jamais on a le bonheur ou le rêve qui devient réalité, c'est de se qualifier pour la Coupe d'Afrique des nations. La base est



Vue des joueurs lors des entraînements

sement de fonction et capable de défendre pour essayer de fermer complètement des intervalles, savoir attaquer et ne pas être surpris sur un contre-attaque ».

Rassuré de sa base, Claude Le Roy a aussi souligné que l'arrivée

là. Le boulot a été fait par 95% de l'effectif qui jouera à la CAN en cas de qualification et cela n'empêche pas aux nouveaux qui viendront pour enrichir », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

La ville connaît un problème d'éclairage public

L'insuffisance d'éclairage public fait débat au sein de la population ponténégrine et fait craindre l'insécurité.



« L'insuffisance de l'éclairage public peut être à la base de l'insécurité dans certains quartiers de la ville, surtout dans les zones reculées. Il serait donc important que le gouvernement éclaire ces recoins qui servent parfois de cachettes aux bandits », rapporte un habitant de Pointe-Noire. Et même s'il n'y a pas d'insécurité réelle à Pointe-Noire, les populations affichent leur inquiétude.

Bénéficiaire de la première expérience de la municipalisation accélérée en 2004, la ville de Pointe-Noire a ses nombreuses artères et avenues dans le noir. Malgré les efforts du gouvernement de la République, pour améliorer la situation par une meilleure offre de l'énergie, des manquements demeurent.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°049

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SORTIR DU SOL	CE QUI EST UN IRIDIUM SYMBO-LIQUE	TASSÉES AVEC LUI, LA RAISON EST LOIN	BOF!	RABOU-GRIES	LIÉS AU JOUR	BOUTS DE TERRAIN
COLORA UN TISSU			ARBRE À MIEL	C'EST UN PROBLÈME	BIGAR-REAUX ET GRIOTTES	
			CONTRE-FAÇON			
VAINQUEUR				LAND ALLEMAND		
OUEST-EST				A COURS EN EUROPE		
	DONNA NAISSANCE					
FAIT DE NOUVEAU					BÉQUILLES	
ZIRCONIUM						
	ELLE TIENT SA BOÎTE	ASSERVIE				RÉGION DE LA TOUNDRA
		IRLANDE GAÉLIQUE				
ARME À FIL			PETIT DOCTEUR		LOCH D'ÉCOSSE	
SE DÉPLA-CERA			TUER DES RON-GEURS		MAGNO-LIACÉES	
		IMBÉCILES				BON COUP EN COURT
		DONNAS DE QUOI SE DÉFENDRE				
EXPOSER UNE HISTOIRE	MISE EN BALANCE			C'EST L'EUROPE	MENTION	
	RÉPARÉ			NOIX DE PALMIER	INTER-RUPTION	
			RÉGION DE COLMAR			
HOMME DU VOYAGE					DES RAMES AUTOUR DE PARIS	
NE LAISSANT PAS NU		REFUGE			DOUZE MOIS	
			BARRE			FIT UN SONGE
			ABRIS DOUILLETS			
BERGES						
SYNDICAT DE L'ÉDITION			MET AU FEU			
			CARRÉ DE VERDURE			
		CARAC-TÈRE GREC			PRUNE VERS AGEN	PRÉFIXE PRIVATIF
		RAPPORT CONSTANT				
MANETTES	AUGURER					CHIFFRE ROMAIN
				SYSTÈME DE TÉLÉVISION		

SUDOKU N°049

>FACILE

			1	8		9	2	4
9	8			2			5	1
	5		9		4			
		9	2					
	7	6		1		2	3	
					6	4		
			6		1		4	
3	4			9			8	6
6	2	5		3	8			

>MOYEN

	1			4				
	8		1	6			5	
2	5				3	7		
	7	4		2		5	8	1
8	2	5		7		4	9	
		8	4				6	9
	9			3	2		4	
			9				7	

>DIFFICILE

		4	3	1				5
	7			2				1
	1	8	7		5	4		
		6			4			
4	5						2	3
			9			1		
		1	6		7	2	3	
	9			1			4	
2			5	4		8		

MOTS CROISÉS N°049

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Reconnues et justifiées. - 2. Il n'est pas recherché pour le tourisme. - 3. Qui possède un certain brillant. Unité physique. - 4. Partie d'un archipel. La petite est la plus chère. - 5. Tantale de chimiste. Dans la matinée. Lycée abrégé. - 6. C'est un fort en thèmes. - 7. Ancien instrument agricole. Organisation islamiste. - 8. C'est la même chose. Distingué. Sigle policier. - 9. Canton normand. Tel un certain vent. - 10. De vieilles querelles. Qui peut faire rougir.

>VERTICALEMENT A. Il craquait devant les Portugaises d'autrefois. - B. Exposas des marchandises. Laurel et Hardy, par exemple. - C. Abri. Il fume en arrivant au salon. - D. Il se trouve finalement assez éloigné de l'Amour. Senteurs de la nature. - E. Oiseau d'Amérique du Sud. Pilote de lignes. - F. Épreuve de test. Mis sur pied. - G. Possessif. Divinité marine. Vieilles coutumes. - H. République insulaire. Jeu de stratégie. Elle fut aimée de Zeus. - I. Long temps. Profits avidement recherchés. - J. Variété de fil.

MOTS À MOTS N°049

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- ① LIS + ROI = L _ _ _ _ _
- ② FAR + MOT = _ _ R _ _ _
- ③ FER + GAI = _ _ _ _ F _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°048

V	E	I	S	C	R
D	E	N	T	E	S
R	A	I	S	O	N
P	E	T	R	E	L
U	T	E	E	M	I
U	S	E	A	M	I
N	S	L	I	N	A
E	L	T	I	G	R
C	I	N	E	A	S
N	F	B	O	S	T
P	O	I	R	E	A
P	L	A	I	D	P
N	I	E	L	O	R
N	P	L	I	I	M
W	E	L	T	E	R

SUDOKU N°048

7	5	6	4	2	6	1	3	8
9	4	8	7	3	1	5	2	6
3	2	1	5	6	8	4	7	9
2	7	9	3	8	5	6	4	1
1	8	5	6	4	2	3	9	7
6	3	4	1	9	7	8	5	2
5	6	2	9	1	3	7	8	4
4	9	7	8	5	6	2	1	3
8	1	3	2	7	4	9	6	5
3	8	9	4	2	6	5	1	7
1	7	4	5	3	9	6	2	8
6	2	5	1	8	7	4	3	9
7	4	2	8	1	5	3	9	6
9	3	6	7	4	2	1	8	5
5	1	8	6	9	3	2	7	4
4	9	1	3	5	8	7	6	2
8	6	3	2	7	4	9	5	1
2	5	7	9	6	1	8	4	3
9	4	5	7	1	6	8	3	2
6	2	1	8	9	3	4	7	5
8	3	7	4	5	2	6	9	1
1	9	4	5	7	8	3	2	6
5	8	2	3	6	4	9	1	7
3	7	6	9	2	1	5	4	8
2	5	8	1	3	9	7	6	4
7	1	3	6	4	5	2	8	9
4	6	9	2	8	7	1	5	3

MOTS CROISÉS N°048

A	S	S	E	M	B	L	E	U	R
C	E	V	A	U	D	R	U		
C	A	L	A	I	S	I	E	N	
U	T	I	L	E	C	E	T		
E	T	A	U	P	I	C	A		
I	L	I	A	D	E	O	I	L	
L	E	S	T	R	O	N	D	O	
L	O	I	E	S	F	I	N		
I	N	N	O	V	A	T	I	O	N
E	U	N	E	N	E	T	T	E	

MOTS À MOTS N°048

1/ RACCORDER - 2/ DEVINETTE - 3/ QUÉBÉCOIS.

13^e CAN DE TENNIS

La RDC et le Cameroun ont brillé à Brazzaville

Les Camerounaises ont remporté tous les trophées mis en jeu dans la version féminine, tandis que chez les messieurs, la République démocratique du Congo (RDC) a dominé les débats.

Déjà vainqueur en simple et en double messieurs, la RDC disputera se vendredi la dernière finale de la 13^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de tennis face à la Côte d'Ivoire après le match pour la troisième place opposant le Gabon au Burkina Faso. La journée de ce jeudi a été marquée par deux finales de hautes factures qui ont opposé, en simple comme en double dames, les Camerounaises entre-elles. Catina Johnson Gamo Kamdem a tiré son épingle du jeu en s'imposant face à Jeannette Flore Mamo sur un score de deux sets à un (6-1, 4-6 et 6-2). Chez-elle qui avait éliminé en demi-finales, la Congolaise, Grâce Denga au terme d'une rencontre âprement disputée. La Camerounaise l'emportait deux sets à un soit 7-5, 6-7 après tie break puis 6-2. « Je suis très contente d'avoir gagné cette CAN. C'est sans nul doute que c'est la première fois que je le fais et, c'est aussi la première fois qu'une Camerounaise le fasse. Je l'ai fait pour mon pays

et pour moi-même. Contre la Congolaise, j'ai fait un match compliqué. J'ai été beaucoup diminuée sur le plan physique. En finale, devant ma coéquipière qui est très régulière dans les compétitions j'ai eu beaucoup de problèmes pour m'imposer », a déclaré la championne. Avec Caroline Axelle Nguié, elle est allée au bout de son ambition en remportant également les doubles dames face à Caroline Mago et Flore Mamo par deux manches à zéro, soit 6-3 et 7-6 après tie-break. Cette paire avait dominé le mercredi en demi-finales les Congolaises, Grâce Denga et Violaine Nkounkou en deux manches (6-2 et 6-4). Chez les messieurs, Denis Indondo Ilongembe de la RDC a été le meilleur du tournoi. Il s'est imposé en simple messieurs, le Burkinabé Joël Meda en deux manches 6-0, 6-0). Ensemble avec Toubi Bessombi, ils ont battu les Camerounais Augustin Ntomba et Etienne Teboh en deux manches 6-0 et 7-6 après tie-break. La compétition par équipe a débuté ce jeudi. La RDC a en effet, validé son ticket pour la finale en battant le Gabon par deux sets à zéro puis la Côte d'Ivoire a eu raison du Burkina Faso, 2 sets à 1.

James Golden Eloué

BASKETBALL

Fabrice Makaya annonce l'appui de la Ligue Îles de France dans la préparation des Jeux africains

Le président de la Ligue de Brazzaville a, à l'occasion du lancement de la saison sportive 2014-2015, indiqué que les Diables rouges de la diaspora pourraient bénéficier, au début du mois de janvier, d'un stage de préparation en France grâce au partenariat avec la Ligue Îles de France.

« Pour parler des Jeux africains, nous avons été à Paris dans le cadre du partenariat, visité les installations de la Ligue Îles de France qui va abriter un regroupement des Diables rouges au mois de janvier. Nous avons rendu compte à la fédération qui elle devra suivre le dossier pour que ce regroupement se fasse à la date du 3 au 7 janvier avec les Diables rouges qui sont en France », a expliqué Fabrice Makaya Matève. Le président de la Ligue de Basketball de Brazzaville entend donner cette saison, la priorité à la formation des cadres techniques et l'encadrement des jeunes joueurs dans les différents établissements. Sans pourtant perdre de vue, le



Fabrice Makaya Mateve donnant un échantillon de don fait par la Ligue Îles de France à une équipe de Brazzaville/Photo Adiac

volet préparation des Jeux africains, il a annoncé une rencontre à Pointe-Noire entre la sélection de Brazzaville et celle de Pointe-Noire. Le but étant d'avoir une équipe nationale locale, laquelle devra s'appuyer la fédération pour commencer, « la préparation un peu tôt afin d'espérer glaner les médailles lors des 11^e Jeux africains. » Fabrice Makaya a, par ailleurs, sollicité l'appui des mécènes et des personnes de bonne volonté pour la concrétisation sur le terrain du partenariat signé le 6 juin 2011 avec la Ligue provin-

cial de Kinshasa. « Après les conclusions c'était Brazzaville qui devrait abriter la première édition. Les moyens faisant défaut, nous n'avons pas pu jusqu'à ce jour puisque cela fait trois ans. Il y a des charges à prendre en compte notamment le logement, le déplacement, l'alimentation. Nous attendons toujours que les mécènes ou les personnes de bonne volonté nous viennent en aide afin que nous pouvions concrétiser cela sur un terrain de basket-ball », a-t-il commenté.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Théophile Ndalla dit Gwassa

Gwassa est mort le 1er novembre 2014 à Casablanca au Maroc. C'est un pan entier de la danse moderne congolaise qui vient ainsi de s'écrouler. Des décennies durant, il a incarné cette activité avec d'autres illustres figures trop tôt disparues : Siatis, Oro, Molinard, Callafard, etc. Ndalla Théophile, c'est son nom. Dufour et Gwassa sont ses pseudonymes. Il est né à Brazzaville, le 4 février 1947. Fils de Ndalla Pascal et de Souenita dia Biza, il est retraité du Centre hospitalier universitaire où il a passé toute sa carrière professionnelle. Mais sa passion, c'est la musique et la danse. Singulièrement.

Gwassa, je le découvre en 1969, au retour des Bantous de la capitale, du Festival panafricain d'Alger, auréolé d'une médaille de bronze. L'Algérie a remporté la médaille d'or, tandis que le Bembeya Jazz de la Guinée-Conakry, a obtenu la médaille d'argent. Tel est le palmarès de la musique moderne lors de ce festival. Gwassa, accompagné de Mbimi, Bringo, Wello, Youlou Morin, Evelyne Ngongolo, Angèle Moussounda, Bobo et Clotilde alias Bouton doré, sous le label Les Bouchers, avait fait partie de cette glorieuse équipée. Dimanche 23 et lundi 24 juillet 1969, il s'était produit avec les Bantous de la capitale au Cinéma Africain et avait régalié le public algérois de multiples danses au programme, Boucher,

Yéké Yéké, Kiri Kiri, etc. Cette participation au Festival d'Alger reste sans conteste le fait d'armes référentiel de Théophile Ndalla alias Gwassa.

Pour mémoire, il faut rappeler que le festival d'Alger a eu lieu, du 21 juillet au 5 août 1969. Le Congo y est représenté par 63 artistes conduits par Henri Lopès, ministre de la Culture, Maxime Ndebeka, directeur général de la Culture, Clément Ossinonde, président de l'Umc. Les Bantous de la capitale représentent le Congo dans la musique moderne. Édo ganga, Célestin Kouka, Pamelou, Côme Moutouari dit Kosmos et Théophile Bitsikou (chant) ; Gerry Gérard Biyela (guitare solo), Joseph Samba Mascott (guitare d'accompagnement), Passi Mermans (guitare mi-solo), Alphonse Taloulou (guitare basse) ; Nino Malapet, chef d'orchestre (saxo) ; Nona Arthur (clarinette et saxo) ; Samuel Malonga dit Sammy trompette ; Saturnin Pandi (tumbas) Siméon Malonga Ricky (batterie), Gilbert Abangui (technicien installateur).

Outre les Bantous, la délégation congolaise comprend : le groupe vocal Les Élus, Franklin Boukaka et la Sanza, les Balafonistes de la Sangha, le groupe folklorique de Mbomou, le Ballet moderne Les Bouchers, le Théâtre national. Une exposition des arts plastiques complète la participation congolaise.

Les Bantous, alors, se produisaient à l'auberge des jeunes, tous les dimanches après-midi. C'était l'époque où Brazzaville vibrait au rythme de ses deux distractions favorites, le football et la musique. Alors que les amoureux du football trépassaient dans les travées du stade de la Révolution, actuellement stade Alphonse Massamba-Débat, les mélomanes, eux, se trémoussaient sur la piste de l'Auberge des Jeunes sur les airs d'Henriette Bouzidou, Lisie, Amour Folie Clara, Amen Maria, Angeline, Josia Jee, etc. Gwassa, avec un égal bonheur, exécutait toutes les danses : jerk, rumba, boléro, tango. À cette époque, le répertoire de nos orchestres était éclectique. Mais c'est surtout au moment où les Bantous de la capitale entamaient Dulce con Dulce, un titre de Pacheco, que Gwassa démontrait l'étendue de ses talents de danseur. Voir danser ce virtuose était un délice d'esthète. Le geste ample, fait d'arabesques, dégageait une élégance extraordinaire, tel était le jeu de Gwassa, merveilleux danseur.

Depuis des années, Gwassa a créé une école de danse et de mannequinat qui a vu passer une foule de jeunes gens qui prendront, assurément, la relève. Auront-ils les armes et les atouts du maître ? Rien n'est moins sûr. Adieu l'artiste.

Mfumu